

LES ENQUÊTES DISENT-ILS TOUJOURS LA MÊME CHOSE ?

— CONCORDANCES ET DISCORDANCES ENTRE LES RÉPONSES À UN QUESTIONNAIRE
ET LES INTERVENTIONS DANS UN ENTRETIEN COLLECTIF —

Florence Haegel et Guillaume Garcia

Les débats en sociologie politique achoppent très souvent sur la question de la « bonne » méthode qu'il faut employer pour saisir les formes du rapport ordinaire au politique, autrement dit pour analyser la manière dont des citoyens qui ne sont ni des professionnels de la politique, ni des militants, ni d'ailleurs des individus particulièrement informés et intéressés par la politique, appréhendent, réagissent à ou jugent la politique. S'agissant de la science politique française, l'éventail des dispositifs d'enquête s'est élargi, principalement par le recours de plus en plus répandu à la démarche ethnographique fondée sur la recherche d'une forme de « naturalité »¹ et, plus marginalement et récemment, par l'usage d'entretiens collectifs comme moyen de restituer les processus de construction des opinions dans un cadre collectif et interactionnel². Bien que différentes, ces approches partent toutes deux du même constat selon lequel la formation des opinions ne relève pas d'un mode de fabrication individuelle et isolée mais qu'elle implique un processus de coproduction – autrement dit, des interactions et des échanges se déployant dans le cadre de discussions au sein de la sphère familiale, professionnelle, amicale ou associative, ou même plus largement publique – processus qui nécessite l'ajustement de techniques d'observation appropriées. Aujourd'hui, dans le domaine de l'analyse de la politisation ordinaire, le pluralisme méthodologique existe donc bien. Il n'en demeure pas moins vrai que les débats scientifiques se réduisent trop souvent à la délégitimation des techniques que l'on n'utilise pas. Et si l'on a parfois l'impression que les controverses tournent en rond, c'est que les tentatives sérieuses de comparer les dispositifs d'enquête sont exceptionnelles. En effet, chaque chercheur étant le plus souvent familier et défenseur d'une approche méthodologique, rares sont ceux qui investissent dans l'évaluation comparative des techniques disponibles³, d'autant que ce type d'investigation peut conduire à une forme de relativisme méthodologique et risque, dès lors, d'être déstabilisant pour celui qui s'y soumet.

Nous avons pourtant choisi de courir ce risque en comparant les réponses à un questionnaire avec ce que l'on obtient dans des entretiens collectifs organisés dans le cadre d'une recherche comparative menée à Paris, Bruxelles et Oxford, qui portait sur les attitudes à l'égard de l'intégration européenne. Certes, les exemples de dispositifs « multiméthodes » incluant le

1. Stéphane Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, 35, 1996, p. 226-257.

2. David Morgan, *Focus Groups as Qualitative Research*, Newbury Park, Sage, 1988, p. 12.

3. Parmi ces rares tentatives, on peut citer Jean-Marc Weller, « Le mensonge d'Ernest Cigare. Problèmes épistémologiques et méthodologiques à propos de l'identité », *Sociologie du travail*, 36 (1), 1994, p. 25-42. Sa réflexion ne porte pourtant pas sur la variation des opinions mais sur le décalage entre discours sur et observations de la pratique.

recours à des entretiens collectifs sont fréquents¹ et quelques réflexions sur le « rendement » ou la congruence des résultats fournis par les différentes techniques utilisées sont disponibles dans la littérature en langue anglaise² ; mais ces enquêtes n'interrogent généralement pas les mêmes personnes et ne comportent donc pas de suivi individuel permettant de comprendre les mécanismes de traduction (ou de non traduction) des réponses au questionnaire en interventions dans les entretiens collectifs en les resituant dans leur contexte de production. On a affaire à un quasi-point aveugle méthodologique puisque – si ce n'est quelques rares publications anglo-saxonnes sur le sujet, qui plus est cantonnées généralement au domaine de la sociologie de la santé ou du « *care* »³ – la littérature française s'est complètement désintéressée de cette question.

À travers cet article, nous voudrions rendre compte d'une exploration, encore partielle, de cette comparaison, en analysant spécifiquement les niveaux de concordances et de discordances entre ce que l'on recueille au moment de la passation de questionnaires et ce que l'on enregistre au cours des discussions. Notre réflexion s'inscrit comme une étape dans un travail collectif mené par l'ensemble de l'équipe⁴ impliquée dans cette recherche⁵. Elle poursuit ou complète les premiers résultats publiés collectivement par l'ensemble des membres de l'équipe⁶, ainsi que les travaux menés par Virginie Van Ingelgom sur l'ambivalence des opinions en matière européenne⁷ et conjointement par Sophie Duchesne et Florence Haegel sur la politisation des discussions⁸.

1. Voir l'article de Jean-Michel Lecrique, Pierre Lascoumes et Philippe Bezes dans ce numéro qui compare résultats obtenus par sondages et par entretiens collectifs. Pour des références canoniques, voir Evelyn Folch-Lyon, Luis De la Macorra, Bruce Schearer, « Focus Groups and Survey Research on Family Planning in Mexico », *Studies in Family Planning*, 12 (12), 1981, p. 409-432 ; Michelle Saint-Germain, Tamsen Bassford, Gail Montano, « Surveys and Focus Groups in Health Research with Older Hispanic Women », *Qualitative Health Research*, 3 (3), 1993, p. 341-367.

2. Voir, pour une présentation de travaux combinant les « *focus groups* » avec soit des entretiens individuels, soit des enquêtes quantitatives, David Morgan, « Focus groups », *Annual Review of Sociology*, 22, 1996, p. 129-152.

3. Victoria Ward, Jane Bertrand, Lianne Brown, « The Comparability of Focus Groups and Surveys Results: Three Case Studies », *Evaluation review*, 15 (2), 1991, p. 266-283 ; Gregory C. Smith, Susan E. Savage-Stevens, Ellen S. Fabian, « How Care Giving Grandparents View Support Groups for Grandchildren in their Care », *Family Relations*, 51 (3), 2002, p. 274-281. La référence la plus récente est plus proche de nos interrogations de politistes : Amber Wutich, Timothy Lant, Dave White, Kelly Larson, Meredith Gartin, « Comparing Focus Group and Individual Responses on Sensitive Topics: A Study of Water Decision Makers in a Desert City », *Field Methods*, 22 (1), 2010, p. 88-110.

4. Elle associait des chercheurs de Sciences Po Paris (Sophie Duchesne ainsi que nous-mêmes), du département de Politics and International Relations de l'Université d'Oxford (Elizabeth Frazer), et du Centre de politique comparée de l'Université catholique de Louvain (André-Paul Frogner et Virginie Van Ingelgom).

5. Nous remercions Sophie Duchesne et Virginie Van Ingelgom pour leurs commentaires acérés qui nous ont permis de préciser notre argumentation. Nous remercions également Anne Cornilleau, ainsi que les relecteurs de la revue.

6. Sophie Duchesne, Florence Haegel, Elizabeth Frazer, Virginie Van Ingelgom, Guillaume Garcia, André-Paul Frogner, « Europe Between Integration and Globalization. Social Differences and National Frame in the Analysis of Focus Groups Conducted in France, Francophone Belgium and the United Kingdom », *Politique européenne*, 30, 2010, p. 67-106.

7. Virginie Van Ingelgom, « Intégrer l'indifférence : une approche comparative, qualitative et quantitative de la légitimité de l'intégration européenne », thèse de doctorat en science politique codirigée par Sophie Duchesne et André-Paul Frogner, Paris, IEP de Paris/Louvain, Université catholique de Louvain, soutenue le 28 mai 2010.

8. Sophie Duchesne, Florence Haegel, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, 54 (6), décembre 2004, p. 877-909 ; « Avoiding or Accepting Conflict in Public Talk », *British Journal of Political Science*, 37 (1), 2007, p. 1-22, « What Political Discussion Means and How the French and the (French Speaking) Belgians Deal with It », dans Ken'ichi Ikeda, Laura Morales, Michael Wolf (eds), *The Role of Political Discussion in Modern Democracies in a Comparative Perspective*, Londres, Routledge, 2009, p. 44-61.

De nature avant tout méthodologique, la question que nous soulevons revêt aussi une certaine importance pour le champ spécialisé des études européennes. Ce domaine accorde, en effet, une place centrale aux études d'opinion, l'histoire des enquêtes Eurobaromètres expliquant largement ce phénomène¹. Même si un « tournant qualitatif » a récemment vu le jour², la plupart des recherches reposant sur une autre technique de recueil des opinions que les sondages se trouvent donc encore aujourd'hui confrontées à la forte légitimité des études quantitatives par questionnaires. Dans le cas de notre recherche d'équipe, en soulignant l'euro-indifférence plutôt que l'eurosepticisme des groupes de discussion que nous avons analysés³, nous étions clairement en décalage avec les résultats de ces enquêtes quantitatives qui insistaient, elles, sur la montée de l'eurosepticisme depuis le début des années 1990⁴ ou sur l'émergence de fortes tensions entre les perdants et les gagnants de l'intégration européenne⁵. Nos résultats étaient toutefois convergents avec d'autres enquêtes qualitatives menées durant la même période, selon d'autres techniques ou auprès de populations différentes⁶. Dès lors, pour convaincre certains de nos interlocuteurs classiquement sceptiques à l'égard de résultats fondés sur un échantillon de taille réduite et issus de l'interprétation d'un matériau qualitatif particulièrement complexe, deux stratégies s'offraient à nous. La première était de revisiter les données Eurobaromètre afin de montrer, par un examen renouvelé des évolutions que l'on y trouvait, des éléments validant les résultats tirés de l'exploitation de nos groupes de discussion⁷. La deuxième était de confronter les points de vue que nos enquêtés pouvaient exprimer dans les entretiens collectifs aux réponses qu'ils avaient fournies à deux questionnaires lors de la phase de sélection des participants et de constitution des groupes⁸. Ces entretiens portent sur la question de l'intégration européenne mais ils livrent aussi de très nombreux éléments sur ce que les participants pensent de l'économie et du marché, de l'État, ainsi que de l'immigration. Ce matériau peut donc être confronté aux

1. Philippe Aldrin, « L'invention de l'opinion publique européenne. Genèse intellectuelle et politique de l'Eurobaromètre (1950-1973) », *Politix*, 23 (89), 2010, p. 79-101.

2. Voir sur ce point le récent dossier coordonné par Sophie Duchesne, « L'identité européenne entre science politique et science fiction », *Politique européenne*, 30, 2010 ; et les travaux suivants : Céline Belot, « L'Europe en citoyenneté. Jeunes Français et Britanniques dans le processus de légitimation de l'Union européenne », thèse de doctorat de science politique, Grenoble, IEP de Grenoble, 2000 ; Juan Diez Medrano, *Framing Europe. Attitudes to European Integration in Germany, Spain and the United Kingdom*, Princeton, Princeton University Press, 2003 ; Ulrike H. Meinhof, « Europe Viewed from Below. Agents, Victims and the Threat of the Other », dans Richard Herrmann, Thomas Risse, Marylenn Brewer (eds), *Transnational Identities. Becoming European in the EU*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2004, p. 214-244 ; Michael Bruter, *Citizens of Europe ? The Emergence of a Mass European Identity*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2005 ; Adrian Favell, *Eurostars and Eurocities. Free Movement and Mobility in an Integrative Europe*, Oxford, Blackwell, 2008 ; Jonathan White, « Europe and the Common », *Political Studies*, 58, 2010, p. 104-122, et « Europe in the Political Imagination », *Journal of Common Market Studies*, 49 (4), 2010, p. 1015-1036 ; Danie Gaxie, Nicolas Hubé, Marine de Lassalle, Jay Rowell, *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, 2010.

3. S. Duchesne et al., « Europe Between Integration and Globalization... », art. cité.

4. Liesbet Hooghe, Gary Marks, « Post Functionalist Theory of European Integration : From Permissive Consensus to Constraining Dissensus », *British Journal of Political Science*, 39, 2008, p. 1-23.

5. Neil Fligstein, *Euroclash. The EU, European Identity and the Future of Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2008 ; Hanspeter Kriesi, Edgar Grande, Romain Lachat, *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

6. En particulier, on peut citer la concordance de nos résultats avec ceux de l'enquête menée par Jonathan White à partir également d'entretiens collectifs rassemblant des groupes d'interconnaissance composés de chauffeurs de taxi au Royaume-Uni, en Allemagne et en République tchèque : voir J. White, « Europe in the Political Imagination », art. cité.

7. C'est la stratégie de recherche adoptée dans une partie de sa thèse par V. Van Ingelgom, « Intégrer l'indifférence... », cité, chap. 2.

8. Cette confrontation a également été menée, dans une logique différente de la nôtre (cf. *infra*), par V. Van Ingelgom, *ibid.*

réponses aux questionnaires administrés auprès de ces participants, et précisément à celles qu'ils ont fournies sur l'Europe, l'État providence et l'immigration.

Nous considérons que le bénéfice propre aux entretiens collectifs, tels que nous les avons utilisés, doit être cherché dans leur capacité à saisir, plus que des *opinions*, des *prises de position* ; cette capacité est évidemment liée au fait que les entretiens collectifs se déploient dans un cadre interactif. Pour le dire autrement, l'entretien collectif peut s'apparenter à un instrument de saisie de l'intensité¹ des opinions et peut d'ailleurs se révéler particulièrement bien adapté à l'expression des prises de position des catégories sociales les moins dotées socialement et politiquement. Tout en établissant la rareté des cas de parfaites correspondances, nous avons constaté la large diffusion de microdiscordances. Or, celles-ci ne peuvent être simplement imputées à des individus spécifiques, et donc à des facteurs purement individuels ou psychologiques ; leur fréquence et leurs types varient selon les contextes et dynamiques d'entretiens et selon les thèmes débattus, chaque thème étant caractérisé par une forme d'agencement de normes et d'expériences sociales que les entretiens collectifs sont à même de saisir.

Notre démonstration s'organisera, de manière très classique, en commençant par un retour sur le caractère à bien des égards atypique de notre dispositif d'enquête. Dans un deuxième temps, nous présenterons, d'abord globalement puis individuellement, les résultats de la comparaison des réponses aux questionnaires et des interventions dans les entretiens collectifs, en confrontant l'enjeu européen aux deux autres thèmes étudiés, l'État providence et l'immigration. Pour finir, nous discuterons les principales leçons de cette comparaison d'un point de vue méthodologique.

Retour sur un dispositif d'enquête atypique

Notre réflexion s'appuie sur une recherche comparative réalisée en 2005-2006 sur la politisation des discussions, à partir du thème de l'Europe. Cette enquête reposait sur la réalisation d'entretiens collectifs réunissant des participants ne se connaissant pas au préalable, ceux-ci étant réunis dans trois villes – Paris, Bruxelles et Oxford – pour un total de 24 groupes (N = 133). Au regard des manières les plus communes d'organiser des entretiens collectifs, ce dispositif d'enquête pourrait être qualifié d'atypique en raison de sa dimension expérimentale², visible à la fois dans les contraintes mises sur le mode de recrutement et dans le type d'animation adopté³. Nous ne reviendrons ici que sur les éléments qui nous semblaient essentiels à la fois pour saisir l'influence du contexte dans lequel les participants ont été interrogés, mais aussi pour comprendre les conditions dans lesquelles nous avons pu analyser et interpréter le matériau.

1. On pourrait également utiliser la notion de saillance (S. Duchesne *et al.*, « Europe Between Integration and Globalization... », art. cité, p. 82, note 11) mais nous préférons ici employer la notion d'intensité pour nous distinguer de Zaller qui utilise la notion de saillance pour désigner le fait qu'un enjeu se trouve « à l'esprit » des interviewés, qu'ils y pensent « spontanément ».

2. Pour une présentation en français des diverses manières de faire des entretiens collectifs, voir Sophie Duchesne, Florence Haegel, *L'enquête et ses méthodes. L'entretien collectif*, Paris, Nathan Université, 2004.

3. Sur l'ensemble des questions de recrutement, voir Guillaume Garcia, Virginie Van Ingelgom, « Étudier les rapports des citoyens à l'Europe à partir d'entretiens collectifs : une illustration des problèmes de la comparaison internationale en méthodologie qualitative », *Revue internationale de politique comparée*, 17 (1), 2010, p. 131-163. Pour une première présentation des modalités d'analyse, voir S. Duchesne *et al.*, « Europe Between Integration and Globalization... », art. cité. Voir également V. Van Ingelgom, « Intégrer l'indifférence... », cité, notamment chap. 3 à 5.

Les contraintes du recrutement

Dès le départ, nous voulions accorder une attention particulière au recrutement des participants afin d'éviter le biais de la plupart des enquêtes qui n'atteignent que très rarement les catégories socialement les plus défavorisées et politiquement les plus démunies¹. Afin de se donner toutes les chances de mobiliser les membres des couches les plus basses de la hiérarchie sociale, nous avons choisi non seulement de rémunérer les participants² mais aussi de les contacter par des canaux susceptibles de toucher les membres de cette catégorie³.

À côté des groupes de militants que nous ne prendrons pas en compte dans cet article, trois types⁴ de groupes ont été constitués, en suivant une modélisation tripartite de la stratification sociale, opération qui nous a amenés à distinguer ce que nous appelons ici par convention des groupes *supérieurs*, *intermédiaires* et *inférieurs*⁵. Cette segmentation, ainsi que la relative homogénéité interne de chacun des groupes sur un plan socioprofessionnel, répondaient à la fois à des critères pratiques et théoriques, destinés autant à limiter les inégalités sociales dans le rapport à la parole publique⁶ qu'à respecter ce qu'on sait de la détermination sociale des attitudes à l'égard de l'Europe⁷. Parallèlement, nous voulions faire discuter des citoyens qui étaient en désaccord sur l'enjeu européen dans la logique de travaux précédents sur la conflictualisation⁸. Pour construire cette hétérogénéité politique, un questionnaire a été administré par téléphone ; il reprenait une série de questions portant sur les caractéristiques socioprofessionnelles ainsi que sur les orientations politiques générales des personnes contactées⁹ et leur position face à la construction européenne¹⁰. Par la suite, la plupart du temps

1. Sur le cas des sondages, voir notamment Patrick Lehingue, *Subunda. Coups de sonde dans l'océan des sondages*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2007, chap. 6 « Les sondés ne veulent plus l'être, les échantillons représentatifs le sont de moins en moins ». Sur le cas des entretiens collectifs dont le recrutement se fait sur l'interconnaissance, voir les biais d'autosélection pointés par William Gamson, *Talking Politics*, New York, Cambridge University Press, 1992.

2. Pour une somme de 50 euros (ou de 40 £ à Oxford) défrayant 3 à 4 heures de présence.

3. Sur ce point, voir G. Garcia, V. Van Ingelgom, « Étudier les rapports des citoyens à l'Europe à partir d'entretiens collectifs... », art. cité.

4. Dans chaque pays, deux groupes ont été organisés par catégorie afin de neutraliser les éventuelles spécificités des dynamiques de discussion. Plus loin, nous détaillerons respectivement un groupe inférieur, intermédiaire et supérieur dans chaque ville (soit six groupes au total).

5. Les termes choisis pour nommer nos catégories de groupe sont purement descriptifs et ne renvoient nullement à un jugement de valeur d'aucune sorte. Les groupes supérieurs sont composés de cadres et de membres des fractions hautes des professions intermédiaires, au sens des PCS de l'Insee. Les groupes intermédiaires sont, quant à eux, composés des fractions basses des professions intermédiaires, d'employés de bureau et des fractions hautes des employés de commerce et de service. Les groupes inférieurs sont pour leur part composés d'ouvriers et des fractions basses des employés de commerce et de service ; ils comprennent de nombreux individus occupant des statuts d'emplois précaires ou en situation de chômage.

6. Sur cette question, voir S. Duchesne, F. Haegel, *L'enquête et ses méthodes...*, op. cit., p. 47.

7. Céline Belot, « Les logiques sociologiques de soutien au processus d'intégration européenne : éléments d'interprétation », *Revue internationale de politique comparée*, 9 (1), 2002, p. 11-29 ; Jack Citrin, John Sides, « More than Nationals : How Identity Choices Matters in the New Europe », dans R. Herrmann, T. Risse, M. Brewer (eds), *Transnational Identities...*, op. cit., p. 161-185 ; Bruno Cautrès, Gérard Grunberg, « Position sociale, identité nationale et attitudes à l'égard de l'Europe. La construction européenne souffre-t-elle d'un biais élitiste ? », dans Olivier Costa, Paul Magnette (dir.), *Une Europe des élites ? Réflexions sur la fracture démocratique de l'Union européenne*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 11-35.

8. S. Duchesne, F. Haegel, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », art. cité ; « Avoiding or Accepting Conflict in Public Talk », art. cité ; « What Political Discussion Means and How the French and the (French Speaking) Belgians Deal with It », cité.

9. Évaluées à travers l'autopositionnement sur une échelle idéologique en 10 catégories (inspirée des Eurobaromètres), ainsi que la déclaration du vote au premier tour des dernières élections générales.

10. Nous leur demandions – pour les Français – ce qu'ils avaient voté au référendum sur le Traité constitutionnel européen et – pour les Belges et les Britanniques – ce qu'ils auraient voté si un référendum avait été organisé

une fois les candidats sélectionnés, l'administration d'un second questionnaire permettait d'apporter des informations complémentaires sur le profil sociographique des enquêtés, ainsi que sur leurs attitudes politiques et leurs perceptions de la construction européenne. Ce deuxième questionnaire incluait des questions empruntées au stock des questions classiques de l'Eurobaromètre ; d'autres questions, portant notamment sur l'État providence et l'immigration, permettaient de mieux cerner les positions des participants à l'égard d'un ensemble d'enjeux que l'on sait être structurant idéologiquement. Armés de ces informations, nous pouvions dès lors comparer – du moins pour la plupart des participants – leurs réponses aux questionnaires et leurs interventions (ou silences) lors des entretiens collectifs.

La spécificité d'un mode d'animation

En rassemblant des personnes qui ne se connaissaient pas au préalable selon une scénographie spécifique¹, ce type d'entretiens collectifs rompait évidemment avec toute volonté de reconstruire une forme de « naturalité »². L'animation des entretiens relevait de la même logique. À l'intérieur des grandes étapes que délimitait le scénario, l'animatrice³ se fixait deux objectifs essentiels. Le premier, grand classique des entretiens collectifs, était d'éviter que les prises de parole ne se chevauchent excessivement, ceci afin de rendre audible l'enregistrement et donc interprétable le matériau recueilli. Le deuxième objectif, plus original puisque les entretiens collectifs sont communément utilisés pour recueillir un sens partagé, était de faciliter l'expression et l'explicitation des désaccords. Les participants devaient signaler toutes formes d'incompréhension, de nuance ou de désaccord par un éclair⁴ et relançaient en priorité la discussion sur ce qui pouvait apparaître comme des divergences potentielles. Notre souci de faciliter l'expression des désaccords se traduisait également dans la dynamique du scénario. Après deux premières séquences consacrées aux questions moins conflictuelles d'identification à l'Europe et de perception de la complexité du système européen d'influences et de décisions⁵, la deuxième partie de la discussion avait été conçue pour être potentiellement plus conflictuelle puisqu'elle comprenait une question sur les « gagnants et les perdants » (ceux qui en profitent et n'en profitent pas) de l'intégration européenne⁶ et une autre sur l'entrée de la Turquie, au début de laquelle les participants devaient voter en public⁷.

dans leur pays. La signification de la question n'étant évidemment pas la même pour les différents types nationaux, la comparaison des réponses doit être particulièrement contrôlée.

1. Les participants étaient réunis dans un lieu étranger à leur cadre de vie quotidien (lieu potentiellement étiqueté comme « politique », à l'image de Sciences Po) et discutaient dans des conditions qui ne leur étaient que peu familières (présence d'une animatrice, disposition en demi-cercle), qui plus est en étant – visiblement – filmés et observés par des tiers.
2. L'autre différence avec de nombreuses pratiques ethnographiques tient au fait que, les discussions étant enregistrées et retranscrites, les données récoltées et soumises à analyse sont quasiment exhaustives et donc plus précises.
3. Les groupes ont été animés par Sophie Duchesne et Florence Haegel.
4. Éclair lui-même reporté sur un tableau faisant face aux participants, sur lequel l'animatrice collait des cartes reprenant les grandes lignes des différentes interventions.
5. Était ici suggéré comme structure à la discussion : pourquoi est-ce bien ou non de donner du pouvoir aux nations, aux élus, aux experts et au marché ?
6. Les participants y répondaient d'abord par sous-groupes de deux ou trois individus, puis en séance plénière.
7. La discussion se clôturait par un passage en revue des positions des principaux partis politiques nationaux sur cet enjeu. Chaque phase durait entre 30 et 45 minutes.

Au total, nous voudrions insister sur le fait que notre usage de l'entretien collectif l'apparente à une forme d'épreuve¹. Certes, comme le souligne Gamson², aucun entretien collectif ne peut prétendre refléter rigoureusement les conditions des conversations de la vie quotidienne ; il reste que le dispositif que nous avons construit renforce la dimension expérimentale de la méthode. On peut donc considérer que nous avons fait passer à nos participants une sorte d'« épreuve de politisation »³, l'objectif revenant dès lors à savoir comment ils y réagissaient. Pour conjurer le risque de produire des artefacts, il nous apparaissait dès lors d'autant plus nécessaire d'être assez peu directif dans l'animation des discussions, en laissant notamment se déployer le plus librement possible tout l'éventail des réactions possibles – y compris l'évitement et le contournement, voire même le silence⁴.

En effet, en mettant les personnes en situation de coprésence, on crée une situation qui justifie que l'on parle d'épreuve, au sens où chaque participant risque en prenant la parole non seulement d'être contredit et donc d'entrer en désaccord, voire en conflit avec d'autres, mais aussi de sentir qu'il n'est pas à la hauteur ou encore d'être amené à dévoiler son ignorance ou sa confusion, ou de trahir un secret ou une opinion socialement peu avouable dans un cadre semi-public. Cela est notamment le cas des sujets dits « sensibles » comme la politique⁵. On peut donc faire l'hypothèse que les participants ne sont en règle générale prêts à prendre ce risque que sur des sujets qu'ils jugent très importants et qui leur tiennent vraiment à cœur. Dans cette logique, ce type d'entretien collectif peut à juste titre être assimilé à une technique de saisie de l'intensité des opinions⁶. Pour le dire autrement, prendre position dans un entretien collectif s'apparente à une « opinion mobilisée » au sens de Bourdieu⁷ ou au fait de « *holding a view* »⁸, dans la perspective argumentative, sensiblement différente, de Billig⁹. Encore faut-il

1. Même si notre travail ne se situe pas dans cette perspective, il fait écho à certains des aspects de la sociologie pragmatique : Luc Boltanski, Laurent Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

2. Gamson souligne à juste titre que tout entretien collectif, y compris ceux qui se déroulent dans un cadre familial et avec des personnes proches, recueille un « *social public discourse* » : W. Gamson, *Talking Politics*, op. cit., p. 19.

3. Sur cette notion, voir Sophie Duchesne, Florence Haegel, « La politisation des discussions à l'épreuve de la comparaison : premiers enseignements d'une enquête en France, en Belgique francophone et en Angleterre sur le thème de l'Europe », communication à l'atelier « Regards croisés sur la politisation des individus : ici et là-bas, hier et aujourd'hui » dirigé par Mounia Bennani-Chraïbi et Jean-Gabriel Contamin, Congrès national de l'Association française de science politique, Lyon, septembre 2007, <<http://www.afsp.msh-paris.fr/>> ; S. Duchesne, F. Haegel, « What Political Discussion Means and How the French and the (French Speaking) Belgians Deal with It », cité.

4. François de Singly, « La gestion sociale des silences », *Consommation. Revue de socio-économie*, 4, 1982, p. 37-63, dont p. 48.

5. Pour une nomenclature des catégories de sujets dits « sensibles » incluant les thèmes politiques, voir Raymond Lee, Claire Renzetti « The Problems of Researching Sensitive Topics », *American Behavioral Scientist*, 33 (5), 1990, p. 510-528.

6. Même si l'on constate bien évidemment que toutes les interventions ne prennent pas la forme d'une prise de position ou d'une opinion mobilisée, puisqu'une partie du discours recueilli dans nos entretiens collectifs relève de l'échange d'opinions plus distancié : voir S. Duchesne, F. Haegel, « What Political Discussion Means and How the French and the (French Speaking) Belgians Deal with It », cité. Il n'en reste pas moins qu'une des valeurs ajoutées de notre technique d'animation est bien cette saisie de l'intensité des opinions.

7. Pierre Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », *Questions de sociologie*, Paris, Minit, 1984, p. 222-235.

8. Michael Billig, « The Argumentative Nature of Holding Strong Views », dans *Ideology and Opinions. Studies in Rhetorical Psychology*, Londres, Sage, 1991, p. 168-194, dont p. 171.

9. Alors que Bourdieu renvoie les positions prises à « la position que l'on occupe dans un certain champ », Billig les indexe aux positions et aux interactions quotidiennes, par exemple, dans le cas des entretiens collectifs menés entre membres d'une même famille, à la position et à la réputation que l'on a dans ce cadre. On notera que Billig travaille à partir d'entretiens collectifs, dans une perspective de psychologie sociale, ce qui n'est pas le cas de Bourdieu.

ne pas réduire ce mécanisme aux seules prises de position « prévues », déterminées au sens où ces dernières correspondent par exemple à la position que l'on occupe dans un certain champ¹. Loin d'une reproduction mécanique, ces prises de position sont investies d'implication personnelle et varient en fonction de dynamiques d'interaction fluides, elles sont arrimées à des expériences sociales mais aussi à une situation concrète (celle de l'entretien) pouvant être parfois fortement chargées normativement ou émotionnellement².

Le codage des données

Nous considérerons exclusivement pour cette analyse les données recueillies à Paris et à Bruxelles, en écartant donc pour des raisons de commodité les groupes d'Oxford. Nous excluons également les entretiens collectifs menés auprès de militants³, en privilégiant la comparaison sociale – sans soulever donc la question des effets de la variable de l'engagement partisan ou syndical. S'agissant des thèmes, nous avons comparé ce que les enquêtes disent en matière d'Europe (sur cet enjeu, nous avons pris en compte deux items, l'un concernant le vote au Traité constitutionnel européen (TCE), l'autre le jugement sur l'appartenance à l'UE⁴), à ce qu'ils disent en matière d'État providence (EP)⁵ et d'immigration⁶. La différence de format des questions ne permet pourtant pas de comparer terme à terme les différentes réponses : les questions concernant le vote au TCE, l'appartenance à l'UE ou l'attitude à l'égard de l'immigration offrent la possibilité d'adopter une position médiane (ou « refuge »), alors que la question sur l'État providence se présente sous une forme dichotomique. Cette différence doit nécessairement être contrôlée. Les réponses aux questionnaires ont été ainsi codées (cf. encadré 1).

Encadré 1

S'agissant du thème de l'Europe, deux questions servent de base à la codification : la question sur le vote (potentiel) sur le TCE ; le jugement sur le fait que l'UE est une bonne ou mauvaise chose pour son pays, ou ni l'un ni l'autre. Plusieurs combinaisons de réponses étaient donc possibles. Ont été codés en « positif ou « négatif » les cas où les réponses aux deux questions étaient simultanément positives ou négatives ; ont été qualifiés d'« ambivalents » les cas de réponses contradictoires (une positive et une négative) ou celles où l'interviewé cochant la réponse « ni l'un, ni l'autre » ou « ne sait pas », ou refusait de répondre à une des deux questions (voire aux deux questions). Enfin, ont été désignés d'« ambivalent positif » ou d'« ambivalent négatif » les cas où une réponse positive ou négative était associée à un refus de répondre ou à une réponse « neutre ».

1. P. Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », art. cité.

2. Voir sur ce point, S. Duchesne, F. Haegel, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », art. cité.

3. Dans les groupes non militants, exceptionnellement, il peut se trouver qu'un participant fasse référence dans la discussion à un engagement syndical ou partisan, lequel reste toutefois le plus souvent peu élevé. C'est par exemple le cas de Farouk, représentant syndical dans son entreprise, que nous évoquerons plus loin à propos du groupe inférieur organisé à Bruxelles.

4. « D'une façon générale, diriez-vous que l'appartenance à l'Union européenne est une bonne chose, une mauvaise chose, ni une bonne ni une mauvaise chose ? »

5. La question était formulée de la manière suivante : « Avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord : "L'État providence rend la société plus juste" ou bien "L'État providence réduit l'envie de travailler" ? »

6. La question était formulée de la manière suivante : « D'une façon générale, que pensez-vous des gens qui vivent (en France/en Belgique/en Grande-Bretagne) et qui ne sont pas citoyens de l'Union européenne : sont-ils trop nombreux ? Sont-ils nombreux mais pas trop ? Sont-ils peu nombreux ? »

S'agissant des thèmes de l'EP et de l'immigration, seule une question était prise en compte par thème ; la codification résultante est « positif », « négatif », « ambivalent ». Cette dernière catégorie inclut les non-réponses pour la question EP ; elle englobe les non-réponses et la réponse médiane (« nombreux mais pas trop ») pour la question sur l'immigration.

La prise en compte de deux questions pour le thème de l'Europe et l'existence d'une question « refuge » pour celui de l'immigration ont automatiquement généré un plus grand nombre de réponses codées « ambivalentes » pour ces deux thèmes que pour celui de l'EP. De fait, on a pu comptabiliser 18 « ambivalents » sur l'Europe, 16 sur l'immigration, contre 6 sur l'EP.

On doit de plus noter que si les deux types de questionnaires ont généralement été passés par téléphone, avant la tenue des groupes, une minorité des questionnaires complémentaires l'a été en face-à-face, juste avant le démarrage de la discussion, tandis qu'une poignée l'a été après la discussion¹. Compte tenu de la faiblesse de leur nombre, nous ne pourrions tester l'effet de la variable que constituent les conditions de passation du questionnaire sur les réponses ; dès lors, nous excluons ces rares cas de notre analyse.

Nous avons également systématiquement codé la synthèse de l'ensemble des interventions de chaque individu sur les trois thèmes analysés (cf. encadré 2) afin de pouvoir les comparer aux réponses données au questionnaire.

Encadré 2

Les interventions dans la discussion ont été codées selon leur tonalité positive, négative ou ambivalente². Ce codage a été conduit de manière itérative, nous avons d'abord repéré les interventions individuelles sur chacun des trois thèmes, puis en les considérant dans leur ensemble, nous avons qualifié globalement la position de l'individu sur chaque thème : positif, négatif, ambivalent, ambivalent/positif, ambivalent/négatif, peu ou pas d'interventions. Cette opération s'est révélée tout sauf aisée. Par exemple, si un individu prenait une position clairement positive sur un enjeu à plusieurs reprises mais ne prenait une position négative qu'à une seule reprise, nous l'avons codé positif, à moins que sa prise de position négative soit très intense et intervienne à un moment sensible de la discussion, auquel cas cette forme d'implication contradictoire justifiait qu'on le code comme un cas d'ambivalence. Mais assez souvent, les individus ne prenaient pas clairement position envers l'enjeu considéré, ou étaient peu loquaces. Les interventions pouvaient prendre la forme de simples « opinions » peu impliquantes, de discours assez descriptifs ou d'opinions exprimées à la 3^e personne. Il fallait donc prendre en compte l'ensemble des interventions de l'individu, et leur tonalité générale, mais aussi les attitudes corporelles, les mimiques, les silences, et plus globalement, le contexte des interventions et de la discussion pour établir une évaluation globale qui reste relativement subjective.

1. Au total, quatre participants belges et neuf participants français ont dû passer le questionnaire en face-à-face avant le début de la discussion ; 6 autres participants français l'ont rempli après la discussion. Sur les six groupes que nous analyserons ensuite plus finement, seul un individu (une Française) relève de ce dernier cas de figure.

2. Il nous est impossible ici de présenter la liste des arguments par rapport auxquels nous avons dû apprécier les évaluations faites par les participants. Un tableau synthétisant l'ensemble des arguments évoqués par la totalité des participants à l'enquête pour justifier leur soutien ou leur rejet de l'intégration européenne a été réalisé par V. Van Ingelgom, « Intégrer l'indifférence... », cité, p. 198 et suiv.

Nous n'avons pas réalisé de double codage de manière à certifier la fiabilité de nos interprétations respectives. Nous avons cependant établi de manière croisée les critères de codage. Pour un aperçu des difficultés posées par la codification systématique des interventions (notamment des évaluations) dans un entretien collectif, on se reportera au travail réalisé par Virginie Van Ingelgom sur l'ensemble du corpus de l'enquête¹.

Bien évidemment, la mise en équivalence entre ce que les participants disent en réponse à un questionnaire et durant une discussion pose un problème de comparabilité important. D'un côté, on évalue une « attitude » générale mesurée à l'aide d'une seule question, alors que, de l'autre, on dispose parfois d'un éventail très large et diversifié de prises de parole – parfois au contraire de très peu de traces si la question n'a pas ou peu été abordée par l'individu ou par l'ensemble du groupe. Par ailleurs, le questionnaire cadre le problème de manière spécifique et donc réductrice, alors que les interventions lors de l'entretien peuvent mobiliser une multitude de cadrages pour chacun des problèmes. Par exemple, s'agissant du thème de l'État providence, le questionnaire se focalise sur l'opposition entre valeur de justice *versus* valeur du travail, alors qu'on le sait, l'attitude à l'égard de l'État providence ne se résume pas à ce couple d'opposition². Par contraste, les entretiens fournissent tout un ensemble de prises de position sur les bienfaits de la concurrence, de la prise de risque, de la responsabilité individuelle *versus* ceux de la réglementation, de la stabilité et de la protection sociale. Il en va de même de l'opinion face à l'immigration saisie, dans le questionnaire, à l'aide d'une seule question, au demeurant classique, à propos du « nombre d'immigrés », alors que les entretiens collectifs livrent un stock d'informations beaucoup plus varié sur ce que pensent les participants à propos aussi bien du multiculturalisme, du différentialisme, des discriminations, de l'Islam, etc.

Les interventions dans la discussion correspondent-elles aux réponses aux questionnaires ?

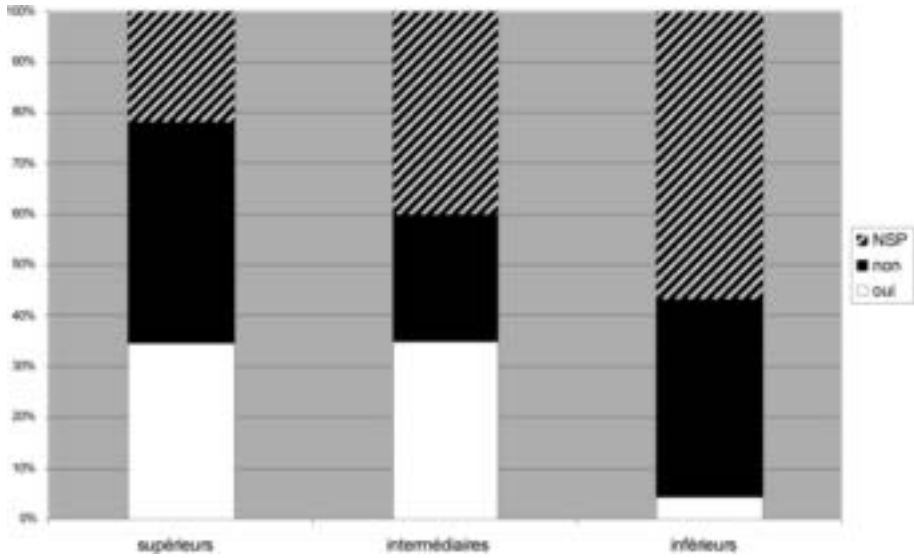
Après avoir présenté rapidement les résultats de l'analyse des réponses aux questionnaires dans la mesure où ils confirment pour l'essentiel des logiques déjà bien connues, nous établirons les formes de correspondances et de décalages entre réponses aux questionnaires et interventions dans les entretiens collectifs, l'analyse étant d'abord menée au niveau agrégé, puis à l'échelon individuel.

1. V. Van Ingelgom, *ibid.*, p. 193 et suiv.

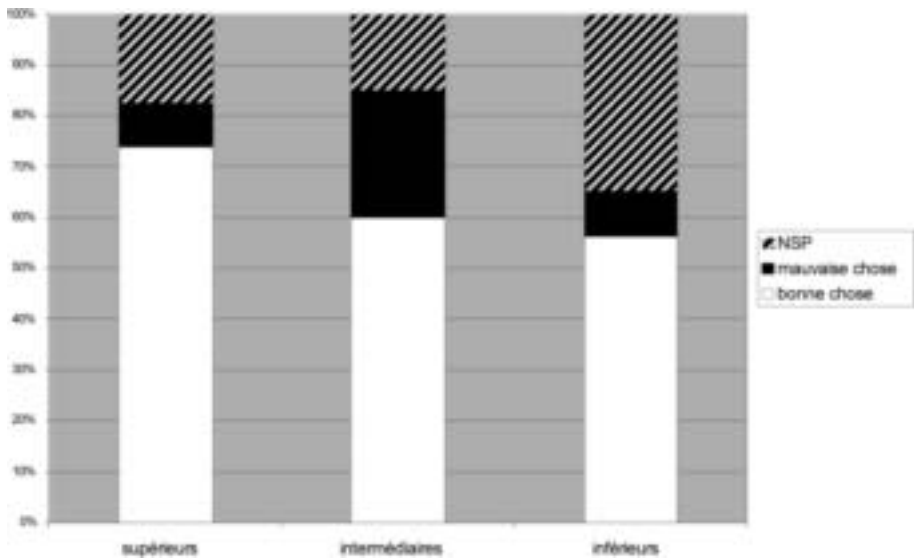
2. Stanley Feldman, John Zaller, « The Political Culture of Ambivalence : Ideological Responses to the Welfare State », *American Journal of Political Science*, 36 (1), 1992, p. 268-307, dont p. 275.

La confirmation des logiques de production des (non) réponses aux questionnaires

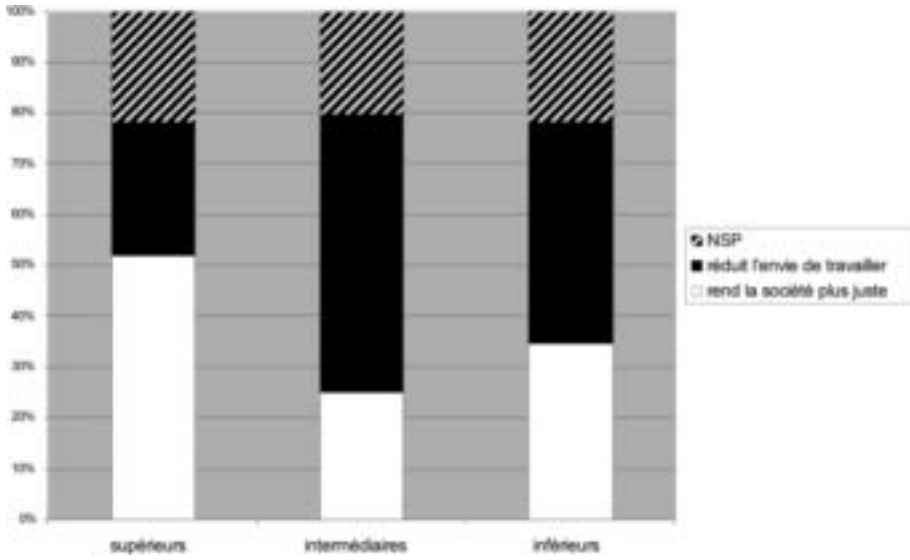
Graphique 1. La comparaison sociale du vote au TCE



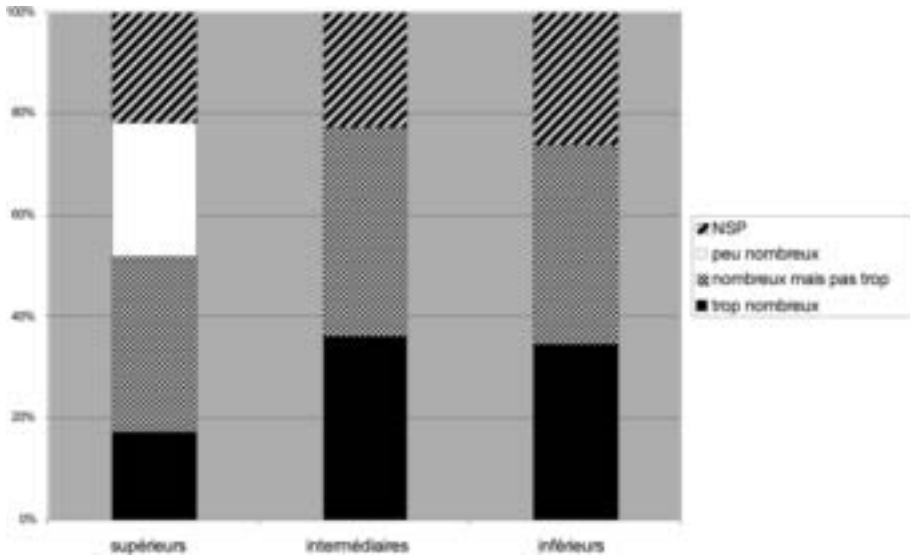
Graphique 2. La comparaison sociale du jugement sur l'appartenance à l'UE



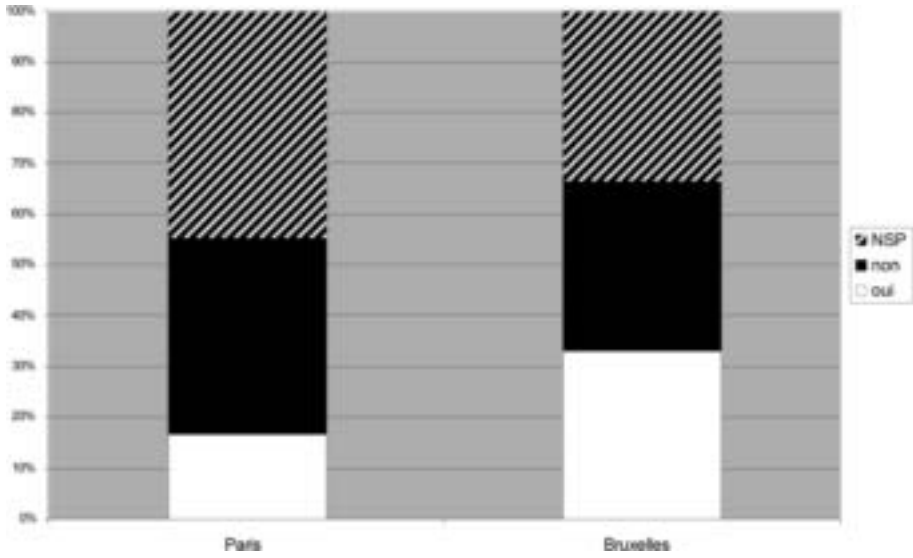
Graphique 3. La comparaison sociale du jugement sur l'État providence



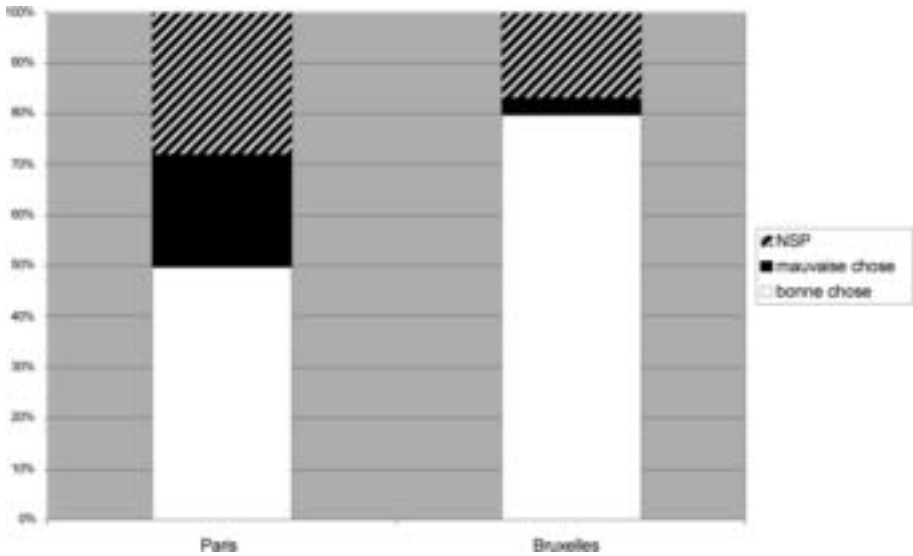
Graphique 4. La comparaison sociale du jugement sur l'immigration



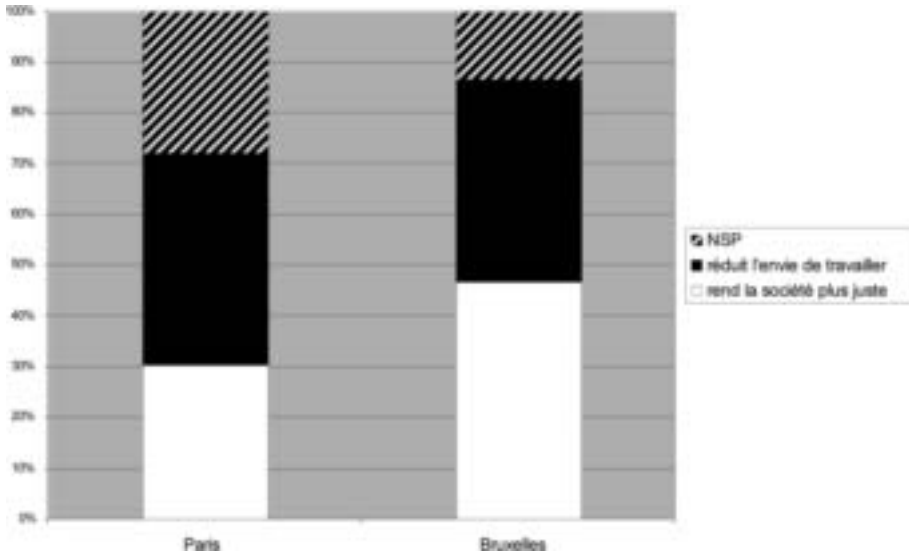
Graphique 5. La comparaison nationale du vote au TCE



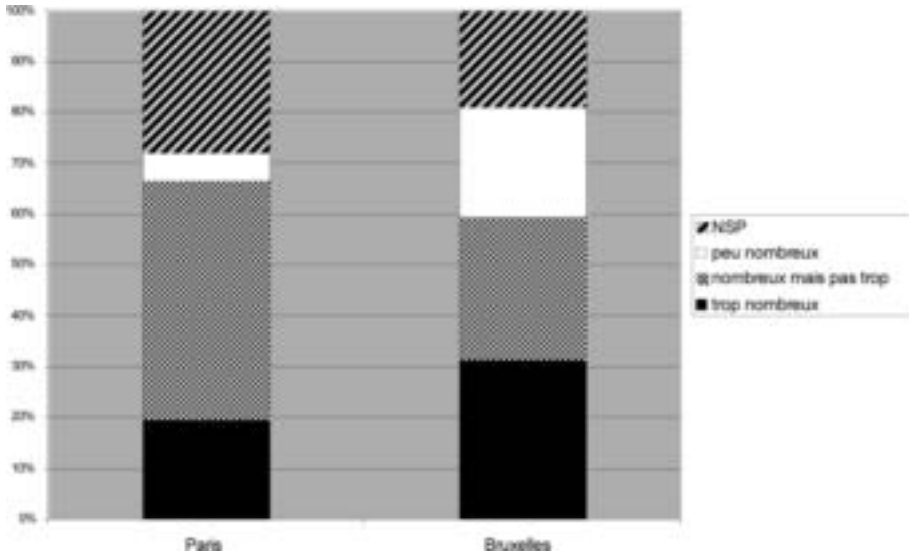
Graphique 6. La comparaison nationale du jugement sur l'appartenance à l'UE



Graphique 7. La comparaison nationale du jugement sur l'État providence



Graphique 8. La comparaison sociale du jugement sur l'immigration



Globalement, l'analyse des réponses aux questionnaires¹ confirme ce que l'on sait des logiques de production des réponses mais aussi des non-réponses – dont on peut considérer qu'elles constituent une catégorie de « réponse à part entière »². De manière attendue, le thème de l'Europe génère une variation sociale de non-réponse³ beaucoup plus forte que ceux de l'État providence⁴ et de l'immigration. Alors que le taux de non-réponse ne varie guère s'agissant des deux derniers thèmes, il n'est pas loin de tripler pour le vote au TCE et de doubler pour le jugement sur l'appartenance européenne lorsque l'on passe des groupes supérieurs aux groupes inférieurs. On a là un premier indice du peu de familiarité que les participants – surtout les plus démunis – à notre enquête entretiennent avec les questions européennes. Les participants des groupes inférieurs se distinguent ainsi de ceux des groupes supérieurs moins par leur opposition à l'intégration européenne que par leur indifférence ou leur difficulté à prendre position sur cet enjeu. Ce résultat confirme d'ailleurs ceux de Virginie Van Ingelgom, qui a spécifiquement analysé les personnes dites « non polarisées »⁵. Sur l'ensemble des 133 individus qui forment l'échantillon global des participants à notre enquête, 33 relèvent, selon son analyse, de cette catégorie ; parmi eux, 20 appartiennent aux groupes intermédiaires et inférieurs⁶.

Sans surprise, compte tenu des nombreux travaux ayant établi le lien entre ethnocentrisme et niveau d'éducation, les groupes supérieurs, davantage dotés socialement et culturellement, se sont révélés moins intolérants à l'égard des immigrés que les groupes inférieurs. Nous avons également constaté une plus grande réticence des groupes intermédiaires et inférieurs à considérer que l'État providence « rend la société plus juste ». À la suite des travaux de Feldman et Zaller⁷ sur les perceptions par les Américains de l'État providence, on peut d'ailleurs faire l'hypothèse que les catégories plus défavorisées manient plus difficilement les catégories abstraites et mobilisent davantage une forme de pragmatisme. Dès lors, leur ambivalence à l'égard de la justice redistributive⁸ serait d'autant plus forte aujourd'hui que cette redistribution est perçue, par eux, comme bénéficiant aux immigrés, alimentant ce que l'on désigne sous le terme de « *welfare chauvinism* »⁹.

-
1. L'échantillon est réparti de la manière suivante du point de vue de la distribution socioprofessionnelle : groupes supérieurs : N = 23 ; groupes intermédiaires : N = 20 ; groupes inférieurs : N = 23. Il est réparti de la manière suivante du point de vue de la distribution nationale : Paris : N = 36 ; Bruxelles : N = 30.
 2. Une non-réponse ne peut être « considérée comme indépendante ni du rapport du répondant à l'objet de la question ni de l'actualisation de ce rapport dans la situation d'enquête » : Fernando Porto Vazquez, « Les enjeux de la précision et du silence. Analyse d'un exemple des non-réponses à des questions de fait », *Consommation. Revue de socio-économie*, 4, 1982, p. 13-35.
 3. Nous avons agrégé dans les non-réponses aussi bien les refus de répondre que les sans réponses, les « ne sait pas », les votes blancs ou encore les réponses du type « ni l'un ni l'autre ».
 4. Voir sur ce point, Daniel Gaxie, « Des points de vue sociaux. La distribution des opinions sur les questions "sociales" », dans Daniel Gaxie, Annie Collovald, Brigitte Gaïti, Patrick Lehingue, Yves Poirmeur (dir.), *Le « social » transfiguré. Sur la représentation politique des préoccupations « sociales »*, Paris, PUF, 1990, p. 141-192.
 5. Précisément celles qui ont répondu « ni l'un ni l'autre » à la question sur le fait de savoir si l'appartenance à l'Union européenne est une bonne ou une mauvaise chose.
 6. V. Van Ingelgom, « Intégrer l'indifférence... », cité, chap. 5, notamment p. 251.
 7. S. Feldman, J. Zaller, « The Political Culture of Ambivalence... », art. cité.
 8. Jennifer L. Hochschild, *What's Fair ? American Beliefs about Distributive Justice*, Harvard, Harvard University Press, 1981.
 9. Pour une présentation du débat en français, voir Virginie Guiraudon, « Des effets de l'ethnocentrisme sur les politiques redistributives », *Économie publique*, 16 (1), 2005, p. 3-12 ; pour une récente analyse du cas néerlandais, voir Jeroen van der Waal, Peter Achterberg, Dick Houtman, Willem de Koster, Katerina Manevska, « Some are More Equal than Others. Economic Egalitarianism and Welfare Chauvinism in the Netherlands », *Journal of European Social Policy*, 20, 2010, p. 350-363.

Du point de vue de la comparaison nationale, les participants bruxellois sont toujours nettement moins nombreux à refuser de prendre position que les parisiens, et ce, quel que soit le thème considéré (graphique 5 à 8). À ce stade de l'investigation, il ne nous est toutefois pas possible de trancher entre une hypothèse sociale liée, par exemple, à des écarts de niveau d'étude dans la structuration de l'échantillon, une hypothèse méthodologique reposant sur des variations de conditions de passation des questionnaires (incluant un éventuel « effet enquêteur ») ou encore une hypothèse culturaliste postulant une différence de structuration idéologico-culturelle des deux populations et, de fait, des communautés qu'elles incarnent¹. De manière prévisible compte tenu de ce que mesurent régulièrement les sondages², les groupes bruxellois se sont révélés plus favorables à l'intégration européenne. Il n'en demeure pas moins que la question sur leur vote hypothétique à propos du TCE révèle l'existence d'une opposition latente (graphique 5) qui s'exprime dans les discussions ; en particulier à travers la dénonciation d'une Europe qu'on leur aurait imposée, inculquée, voire inoculée³ (cf. *infra*).

Les décalages saisis au niveau agrégé

Pour des raisons pratiques⁴, nous avons réduit l'échantillon à respectivement un groupe supérieur, un groupe intermédiaire et un groupe inférieur par ville, soit six entretiens au total pour un échantillon de 33 individus (16 bruxellois et 17 parisiens)⁵. Pour chacun de ces individus, nous avons systématiquement mis en relation leurs réponses aux questionnaires et leurs interventions sur les thèmes de l'Europe, de l'État providence et de l'immigration, afin de repérer les cas de discordance entre les données que recueillent les deux dispositifs (cf. encadré 3).

Encadré 3. La codification des correspondances entre questionnaires et entretiens collectifs

6 groupes constitués de 33 participants ont été analysés. Trois thèmes, l'Europe, l'État providence (EP) et l'immigration ont été pris en compte. Les observations portent sur degré de décalage des réponses/interventions par individu (n = 33) et par thème (n = 3). Le tableau se fonde donc sur 99 observations. La « comparaison » qualifie le rapport entre les réponses aux questionnaires et les interventions dans la discussion. 5 catégories ont été distinguées : *correspondance*, *flottement*, *contradiction*, *occultation* et *révélation*. Dans la même logique que précédemment, nous avons systématiquement, en cas de doute, privilégié la catégorie signifiant le plus grand décalage afin de repérer aussi largement que possible toutes les formes de désajustement des réponses. Par exemple, un individu codé comme « positif » dans le questionnaire mais n'étant que très peu intervenu durant la discussion, même si la tonalité de ses propos est légèrement positive, a été classé dans la catégorie *occultation*. Une personne ayant été codée « ambivalente » dans les deux cas émerge dans la catégorie des correspondances. De ce point de vue, il est clair que notre approche est différente de celle de Virginie Van Ingelgom, qui s'est centrée sur la polarisation⁶.

1. Dans le cas belge, rappelons que nos participants étaient membres de la communauté francophone.

2. En dépit de l'affaiblissement du soutien qu'ils manifestent à l'égard de l'UE, les Belges demeurent, selon les Eurobaromètres, plus favorables que les Français envers l'intégration européenne. Voir V. Van Ingelgom, « Intégrer l'indifférence... », cité, p. 98.

3. Sur ce point, voir S. Duchesne *et al.*, « Europe Between Integration and Globalization... », art. cité.

4. Même en réduisant ainsi le corpus à analyser, nous devons répertorier et catégoriser l'ensemble des interventions de chaque participant portant sur les trois thèmes pris en compte, au sein d'un matériau composé globalement de presque 700 pages de texte.

5. Ce choix pourrait être discuté au regard de la comparabilité entre les deux « familles » que nous avons constituées pour chaque catégorie sociale (sur ce point, voir S. Duchesne *et al.*, « Europe Between Integration and Globalization... », art. cité, note 4). Il se justifiait à nos yeux par notre volonté de sélectionner des individus marqués par un faible taux de non-réponse aux questions sur lesquelles nous souhaitions travailler.

6. V. Van Ingelgom, « Intégrer l'indifférence... », cité.

Nous avons donc pu isoler plusieurs cas de figure : certains relèvent d'une évidente *contradiction* (les prises de position tendent à contredire l'opinion enregistrée par le questionnaire) ; d'autres s'apparentent à des décalages de moindre amplitude que nous appellerons *flottements* (les prises de position en entretien apparaissent plus composites ou ambivalentes que la réponse au questionnaire) ; d'autres enfin désignent des mouvements soit de *révélation* (l'entretien collectif rend visible des prises de position que le questionnaire n'avait pas saisies), soit d'*occultation* (dans ce cas, l'entretien ne fournit aucune trace des opinions pourtant plus ou moins clairement enregistrées dans le questionnaire).

Tableau 1. La comparaison sociale, nationale et par thèmes des réponses aux questionnaires et des interventions dans la discussion

	Correspondance	Flottement	Contradiction	Flottement + Contradiction	Occultation	Révélation	Total
Comparaison sociale							
Supérieur	15	5	5	10	8	3	36
Intermédiaire	13	11	0	11	1	2	27
Inférieur	18	3	1	4	6	8	36
Comparaison nationale							
Paris	24	8	4	12	6	9	51
Bruxelles	22	11	2	13	9	4	48
Comparaison par thème							
Europe	17	8	3	11	3	2	33
État providence	12	7	2	9	11	1	33
Immigration	17	4	1	5	1	10	33
Total	46	19	6	25	15	13	99

Les travaux ayant comparé ce que l'on recueille dans un questionnaire de sondage et dans un entretien collectif ont insisté sur une forme de congruence des deux techniques d'enquête. Notre comparaison confirme, pour l'essentiel, ce résultat finalement rassurant puisque nous n'avons pas constaté de décalage massif entre les deux dispositifs. Si l'on prend comme indicateur les *contradictions* flagrantes, elles s'avèrent très marginales (6 cas sur 99 observations)¹. La catégorie des *correspondances* est largement la plus nombreuse (la moitié des cas environ, soit 46 observations sur 99). Toutefois, entre la forte correspondance et le décalage manifeste s'intercale toute une zone grise de micro-désajustements que nous allons examiner.

Ainsi, si l'on agrège les *contradictions* et les *flottements*, on constate plus de différences sociales² que nationales, dans la mesure où ces formes de décalage sont plus fréquemment le fait des

1. Soit 6 % des observations, un chiffre proche de celui constaté par Ward et ses collègues (12 %).

2. On constate également une propension un peu plus importante de femmes à ne pas prendre position publiquement ou à adopter des positions plus composites en entretien. En tout état de cause, l'hypothèse d'une inégalité de genre dans le rapport à la parole publique devrait être validée sur l'ensemble de l'échantillon et rapportée au degré de mixité des groupes, variable essentielle pour analyser les prises de position féminines.

participants aux groupes supérieurs ou intermédiaires que celui des membres des groupes inférieurs. Certes, ces derniers étaient plus nombreux à refuser de répondre aux questionnaires, mais cette réserve n'est pas confirmée au cours de la discussion. Les mouvements que nous avons qualifiés de *révélation* sont en effet particulièrement nombreux parmi les participants relevant de ces groupes. Ils témoignent du fait que les participants des groupes dits inférieurs ont pris plus facilement position dans l'entretien qu'ils n'ont réussi à donner leur opinion dans le questionnaire. D'un point de vue méthodologique, ce résultat sur lequel nous reviendrons est particulièrement intéressant à souligner.

Le thème de l'État providence, dont on se rappelle qu'il avait suscité peu de non-réponses dans le questionnaire, se singularise par le fait qu'il a généré moins de prises de position lors de l'entretien collectif (11 cas d'*occultation*) et de nombreux décalages (9 cas de *flottement* ou de *contradiction*). Le fait que le thème ne soit pas explicitement contenu dans le scénario¹ ne suffit pas à expliquer qu'il ait été occulté, dans la mesure où on ne retrouve pas le même processus s'agissant de l'immigration. On doit noter que cette occultation du sujet est particulièrement visible parmi les groupes supérieurs et secondairement parmi les groupes inférieurs, alors qu'il est résiduel parmi les groupes intermédiaires. Ce résultat provisoire exigerait d'être validé sur un échantillon plus large afin d'établir une éventuelle spécificité des catégories occupant une position d'entre-deux dans la stratification sociale quant à cet enjeu de l'État providence, et de tester l'hypothèse selon laquelle elles prendraient plus directement position que les autres sur une question particulièrement sensible ou controversée pour elles.

L'immigration est non seulement le thème qui a suscité le moins de *contradiction* et de *flottements* mais, par contraste avec celui de l'État providence, il est marqué par le phénomène que nous avons désigné sous le terme de *révélation*. Rappelons que le questionnaire prévoyait une réponse médiane puisque les interviewés avaient la possibilité de répondre que les immigrés étaient « nombreux mais pas trop ». Or, ce sont les personnes ayant refusé de répondre ou ayant opté pour la réponse médiane, et que l'on peut qualifier d'ambivalentes à l'examen du questionnaire, qui ont pris position dans la discussion ; elles se sont alors généralement révélées, en se positionnant principalement sur l'argument économique (concurrence des travailleurs immigrés, risques de délocalisations) ou de l'argument religieux (incompatibilité de l'Islam avec l'héritage chrétien de l'Europe).

Quant au thème de l'Europe, on constate sans surprise qu'il n'a pas été marqué par un phénomène d'*occultation* (les participants en ont parlé au moins un minimum, compte tenu du scénario) mais qu'il n'a pas non plus suscité de *révélation* ; autrement dit, la discussion n'a pas dévoilé des positions que le questionnaire aurait pu contribuer à masquer. En revanche, l'Europe apparaît comme un enjeu qui suscite, à l'instar de l'État providence, mais de manière ici différente, des formes de décalages entre réponses au questionnaire et interventions dans la discussion. Compte tenu de l'importance des réponses « ambivalentes » au questionnaire (cf. encadré 1), ce résultat confirme bien que la discussion n'a pas contribué à éclaircir les positions ; au contraire, elle a même à l'occasion contribué à les brouiller.

1. Certes, le scénario, en prévoyant la discussion de la question de l'entrée de la Turquie dans l'UE, permettait de discuter de l'immigration et de la place de l'Islam, voire plus largement de la religion. Mais il existait également des occasions de discuter de l'État providence, quand étaient évoquées la place du marché et celle de l'État dans le système politique européen ou quand était posée la question « À qui profite l'Europe ? ».

Le suivi des décalages à l'échelle individuelle

L'importance de ces phénomènes de micro-discordance ne peut surprendre dans la mesure où les entretiens collectifs recueillent inévitablement tout un éventail de propos et d'explicitations, et souvent de nuances, qui rend plus probable la saisie de la complexité et de l'ambivalence des opinions, et que par ailleurs – rappelons-le – nos choix de codage ont eu tendance à les valoriser (cf. *supra*). Une question demeure entière toutefois. Derrière le tableau 1, agrégeant l'ensemble des correspondances et décalages sur les trois thèmes considérés, retrouve-t-on des individus qui seraient soit spécifiquement stables dans leurs réponses, soit au contraire systématiquement instables sur tous les thèmes ? Autrement dit, certains individus contribuent-ils plus que d'autres à ces formes de décalages constatées ? L'hypothèse d'une dimension proprement psychologique des phénomènes que nous avons enregistrés apparaît *a priori* plausible, certaines personnes pouvant être considérées comme structurellement hésitantes, ambivalentes, influençables, quel que soit le thème sur lequel on les solliciterait, alors que d'autres pourraient être marquées par une forte stabilité dans leurs convictions, voire par un tropisme subversif ou non conformiste qui leur fournirait la capacité de résister aux influences et à la norme du groupe. Toutefois, cette hypothèse psychologique n'est pas validée par notre analyse. Sur les 33 individus qui forment notre échantillon, seuls 4 sont totalement stables (leurs interventions dans l'entretien collectif correspondent à leurs réponses au questionnaire sur les 3 thèmes), tandis qu'aucun n'est contradictoire ou même flottant sur l'ensemble de ces 3 thèmes. Si l'on assouplit le critère, presque la moitié de l'échantillon (15 individus) est plutôt stable (au moins 2 cas de correspondances sur les 3 thèmes), l'autre (18 individus) varie selon le thème abordé.

Ce résultat confirme donc à la fois que les individus qui ne varient jamais sont rares et que le paramètre individuel ne permet pas d'expliquer cette variabilité, au sens où cette dernière ne peut être attribuée à quelques individus spécifiques mais se trouve bien distribuée dans l'échantillon. Il permet aussi d'établir qu'un des paramètres essentiels est le thème abordé et, inséparablement, ce qui se joue dans le groupe considéré à propos de ce thème.

Ne pouvant rendre compte ici du suivi individuel de l'ensemble de l'échantillon, nous avons choisi de nous centrer sur les cas extrêmes ou déviants, dont on peut faire l'hypothèse qu'ils permettent de mieux saisir les mécanismes en jeu¹ (tableau 3). Nous examinerons d'abord les cas de correspondance pure, soit les personnes totalement *stables* dans leurs réponses quel que soit le thème (4 individus), puis ceux qui se révèlent *contradictaires* sur au moins un thème (5 individus dont 1, François, est contradictoire sur deux thèmes).

Avant de commencer, rappelons que le fait d'être qualifié de « stable », selon notre méthode de codage, ne signifie pas automatiquement que l'individu ait des opinions bien affirmées, puisque les « ambivalents » constants font partie de cette catégorie (comme Aline, André et partiellement Louis). Ces individus « cohérents dans leur ambivalence » ne relèvent d'ailleurs pas tous du même type. S'inscrivant dans l'hypothèse d'un rapport « genré » à la prise de parole publique, Aline se singularise par le fait qu'elle parle peu et d'ailleurs de moins en moins à mesure que la discussion avance (à l'instar de l'autre femme de ce groupe, elle laisse la parole aux hommes) et qu'elle infléchit ses rares propos au cours de la discussion (modérément favorable à l'ouverture culturelle en début de séance, elle est plus critique sur les effets économiques de l'europanisation en fin de discussion). Ce profil ne correspond pas aux cas

1. Sur la discussion et l'application de la pensée par cas, voir Marie-Claire Lavabre, Florence Haegel, *Destins ordinaires. Identité singulière et mémoire partagée*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

d'André¹ et de Louis qui interviennent souvent et expriment pleinement la complexité de leurs considérations, complexité que l'on pourrait d'ailleurs facilement rapporter aux tensions générées par leur trajectoires et profils sociaux². En réalité, seul Pierre s'apparente à un cas de figure associant polarisation et stabilité des opinions (voir encadré 4). Il incarne une structuration idéologique marquée à la fois par sa proximité politique avec le CDH (Centre démocrate humaniste), mouvement démocrate chrétien au centre du système partisan belge francophone, par une socialisation catholique alimentant un humanisme critique de la concurrence économique et défenseur des valeurs de solidarité et de protection, et par une virulente défense des identifications locale et nationale génératrice d'exclusion de tout *outsider*.

Tableau 3. Individus « stables » et « contradictoires »

<i>Individu</i>	<i>Ville</i>	<i>Groupe</i>	<i>Codage des thèmes</i>
Individus stables			
Louis	Paris	Supérieur	Europe : Amb - EP : + Immigration : Amb
Aline	Paris	Intermédiaire	Europe : Amb - EP : NSP/NI Immigration : Amb
Pierre	Bruxelles	Intermédiaire	Europe : - EP : + Immigration : -
André	Bruxelles	Inférieur	Europe : Amb - EP : NSP/NI Immigration : Amb
Individus contradictoires			
François	Paris	Supérieur	Europe : +/Amb - EP : - / Amb+
Stanislas	Paris	Supérieur	EP : - / Amb+
Jean-Paul	Paris	Supérieur	Europe : Amb+ / Amb -
Claire	Bruxelles	Supérieur	Europe : + / Amb -
Ming	Bruxelles	Inférieur	Immigration : - / +

Dans la colonne « codage des thèmes » a été indiquée la manière dont ont été codées les réponses aux questionnaires et les interventions dans la discussion pour chacun des individus. Pour les « stables », le codage est, par définition, le même ; en ce qui concerne les individus « contradictoires », le premier code concerne la réponse au questionnaire, le deuxième les interventions dans la discussion. « Amb » signifie ambivalent, NSP indique une non-réponse au questionnaire, NI indique l'absence d'intervention. Les signes + et - indiquent l'orientation positive ou négative des réponses.

1. Le fait qu'André soit d'origine grecque et qu'il ne parle pas parfaitement français n'aidait pas toujours à la clarification de ses propos et surtout à leur compréhension...
2. André est menuisier précaire mais avait suivi des études jusqu'à 18 ans ; il s'inscrit dans une culture alternative écologique. Louis est issu d'un milieu familial d'officiers de marine, très à droite, mais se considérait de gauche ; ayant échoué à Sciences Po et n'ayant pu entamer lui-même une carrière d'officier de marine en raison d'un problème médical, il était devenu enseignant vacataire et photographe *free lance* à ses heures libres. Lors de l'entretien, il avait livré de nombreux éléments sur son expérience personnelle dans un groupe plutôt avare sur ce point. Tous deux ont en commun une forte valorisation de la dimension culturelle de l'européanisation.

Encadré 4. Groupe intermédiaire bruxellois

Le groupe est constitué de cinq personnes : Jonathan (29 ans, employé informatique), Maria (40 ans, employée dans le secteur logistique à la RTBF) et Tina (32 ans, employée, actuellement au chômage et qui a entrepris une formation pour devenir institutrice), Michèle (26 ans, employée dans une entreprise d'agroalimentaire) et Pierre (54 ans, contremaître).

Ils commencent à parler de l'Europe au tout début puis bifurquent sur la question des retraites. Durant ces cinq premières minutes, les « pro-européens » prennent tout de suite la parole. Jonathan avance une définition très descriptive : « Être européen c'est être sur un territoire régi par les accords de la Communauté » ; Maria évoque les échanges et l'ouverture, et Tina utilise la métaphore familiale. Pierre intervient alors : « Moi je crois que c'est un sentiment qui existe mais qu'on est en train de vouloir nous l'imposer à doses, je vais pas dire inacceptables mais enfin il y a une imposition derrière alors que ça devrait venir plus des gens eux-mêmes. Ça existe par la force des choses au niveau des personnes on est pris dans la tempête d'une offensive extérieure moi c'est ça que je trouve ». Les « pro-européens » ébauchent trois types d'arguments : l'argument géopolitique (s'opposer aux États-Unis), l'argument d'ouverture (multiplier les échanges) et l'argument fataliste (on nous a aussi imposé l'identité nationale mais cela a toujours été comme cela) ; mais ils abandonnent rapidement la défense de l'intégration européenne. Plus tard, une opposition frontale entre Pierre et Michèle se noue autour de l'exemple de la fille de Pierre, kinésithérapeute, dont il a dit qu'elle ne trouve pas de travail. Pierre considère « qu'il faut être aidé pour démarrer » et qu'il n'y a pas de travail pour tout le monde (par ailleurs, il accuse fortement le phénomène de délocalisation et la concurrence des salariés venant de l'Europe de l'Est). Michèle rétorque qu'il faut « prendre des risques ». Ils se répondent du tac au tac, Pierre étant très impliqué affectivement. Plus loin, tous deux se retrouvent en conflit à propos des avantages financiers des fonctionnaires européens qui choquent Pierre et dont Michèle considère simplement qu'elle serait contente à leur place. Cette question reviendra plus tard dans la discussion, Maria considérant « qu'il n'est pas honteux de gagner de l'argent », « qu'il faut qu'il circule » et, s'adressant à Pierre, dénoncera la perspective « judéo-chrétienne » vis-à-vis de l'argent. Michèle la soutiendra en citant l'exemple de son patron qui gagne beaucoup plus d'argent qu'elle mais qui le mérite puisqu'il prend des risques.

Pierre, homme nettement plus âgé que la moyenne d'un groupe à dominante féminine, fait partie des rares personnes qui pourraient contredire l'hypothèse selon laquelle, pour prendre position dans un entretien collectif, il faut trouver des alliés¹ ; en effet, il n'hésite pas à prendre une position au départ minoritaire, en dénonçant frontalement la « norme » européenne. Cette norme européenne, entendue comme une prescription associée à des attentes prédictives et évaluatives formulées par des institutions (par exemple, l'école) ou des acteurs

1. Sur ce point, voir S. Duchesne, F. Haegel, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », art. cité ; et « Avoiding or Accepting Conflict in Public Talk », art. cité. En réalité, il n'est pas certain que le cas de Pierre contredise cette hypothèse puisque les auteurs de ces articles précisent que, dans certains cas, les alliés existent en dehors du groupe physiquement réuni, par exemple dans le cas de personnes engagées dans des associations, des partis ou des syndicats. Même si nous n'avons pas d'informations sur l'engagement associatif de Pierre, ses propos durant l'entretien rendent fortement plausible un engagement local et/ou religieux. Dans l'autre partie des groupes, que nous n'avons pas analysés ici, d'autres cas individuels semblent également renvoyer à cette logique.

identifiés comme membres de l'élite, constitue un catalyseur récurrent des prises de position sur l'enjeu européen¹. Toutefois, si la force de la prise de position de Pierre met un terme à l'expression de positions favorables à l'Europe dans ce groupe, le mécanisme ne fonctionne pas de la même façon s'agissant des autres thèmes. En effet, même s'il prend aussi des positions tranchées en défense de l'État providence et contre l'immigration de l'Est et les délocalisations, il ne réussit pas, dans ce cas, à « étouffer » les positions contraires ; des conflits, parfois assez personnalisés et nourris de références personnelles, s'expriment alors. Nouvelle preuve que la variable individuelle ne subsume pas l'ensemble de la dynamique de la discussion et que le thème de l'Europe génère moins d'implication que les deux autres.

Si l'on considère maintenant les autres cas extrêmes, ceux que l'on a codifiés comme des *contradictions*, deux principaux mécanismes – qui parfois se cumulent – peuvent expliquer ces situations où des individus tiennent en entretien des propos qui peuvent être vus comme contraires à ce qu'ils ont répondu lors de la passation du questionnaire. Le premier mécanisme renvoie à un effet de contexte. L'entretien collectif est une situation sociale marquée par des mouvements de mise en commun, de collectivisation, et générant donc – à l'instar d'autres situations – des effets de conformité². Dès lors, certains individus peuvent être mis en contradiction avec ce qu'ils ont répondu face à l'enquêteur/trice, sous la pression du groupe. Cette explication s'applique au cas de Ming, jeune serveuse d'origine chinoise participant au groupe inférieur belge, qui constitue le seul cas de *contradiction* sur le thème de l'immigration. Ayant déclaré dans le questionnaire que les immigrés étaient trop nombreux, elle se retrouve associée à des participants qui partagent tous, à l'exception d'un seul, une histoire d'immigration. Dès le début de l'entretien, elle s'enquiert d'ailleurs de la manière dont Dona – qui vient d'évoquer ses origines polonaise et italienne – s'est « intégrée » et prend alors des positions favorables à l'ouverture culturelle. Face à Christophe, seul participant ne revendiquant pas une trajectoire d'immigration et qui livre à plusieurs reprises des propos fortement xénophobes, elle va même jusqu'à témoigner sa solidarité à l'égard des émeutiers des banlieues françaises, et finalement vote pour l'entrée de la Turquie. Autre exemple de sa sensibilité à ce qui se joue collectivement, elle revient ensuite d'ailleurs sur son choix initial, face à la pression de l'ensemble du groupe qui se révèle majoritairement hostile à l'entrée de la Turquie dans l'UE³.

Ce mécanisme semble clairement en jeu pour les trois individus codés comme contradictoires du groupe supérieur parisien (encadré 5). Ce groupe, exclusivement masculin, se caractérise en effet, dès son démarrage, par une atmosphère plutôt désabusée face à la construction européenne, et globalement très critique à l'encontre de la classe politique nationale comme européenne – celle-ci étant jugée peu représentative, corrompue et inféodée aux forces économiques du marché mondial. Corrélativement, ce groupe tient un discours critique vis-à-vis des délocalisations et des licenciements, du CAC 40 et des marchés boursiers, des actionnaires et plus globalement du capitalisme financier. Au fur et à mesure des échanges, les participants mettent en scène un fossé entre l'élite politique et économique, qui profite du système d'un côté, et de l'autre le « peuple » (catégorie à laquelle ils semblent implicitement s'affilier, bien

1. S. Duchesne *et al.*, « Europe Between Integration and Globalization... », art. cité ; V. Van Ingelgom, « Intégrer l'indifférence... », cité.

2. Jocelyn Hollander, « The Social Context of Focus Groups », *Journal of Contemporary Ethnography*, 33 (5), 2004, p. 602-637.

3. Elle justifie son vote ainsi : « J'ai mis "pour" parce qu'*a priori* je ne connais pas bien la situation, donc j'ai une amie qui est Turque qui m'en parlé » ; André (dont on a dit qu'il était d'origine grecque) l'interrompt alors : « Tu aurais dû hésiter ! », exerçant donc directement une pression sur elle.

qu'ils se démarquent explicitement du bas de l'échelle sociale), aliéné, qui souffre des mesures prises par les premiers. Il semble que le tour pris par la discussion contamine les prises de position susceptibles d'être assumées à propos de l'intervention de l'État. Tout signe trop ostentatoire d'un libéralisme économique à l'échelon national risque de sonner comme une justification des conséquences négatives de la mondialisation. De fait, les participants susceptibles d'endosser des positions libérales sont incités à réprimer leur point de vue. En ce sens, les cas de *contradiction* apparaissent aussi, dans ce groupe, comme le produit d'un effet de conformité et d'une contamination entre le débat sur l'Europe et le débat sur l'État providence.

Encadré 5. Groupe supérieur parisien

Dans ce groupe, François (42 ans, directeur informatique et logistique) exprime une opinion positive à l'égard de l'Europe dans le questionnaire. Il bascule pourtant dès les premiers instants de la discussion sur une position cynique, voire franchement critique envers la construction européenne (il évoque spontanément l'euro, « une énorme saloperie » qui a « faussé tout » et qu'il qualifie ironiquement d'« euroleptique »). En cela, il ne détonne que par son ton, sarcastique, d'avec l'atmosphère générale du groupe. Son hostilité se renforce durant la deuxième phase de la discussion, alors que les débats portent sur le rôle du marché en Europe. Un des participants évoque les réglementations communautaires et le rôle des experts, qui imposent des mesures techniques absurdes et inutiles au lieu de se préoccuper des « vrais » problèmes des gens. François livre alors ce qui constitue, au sein des trois groupes français présentement analysés, une des seules références à l'expérience personnelle en matière européenne. Évoquant le cas de son père, petit viticulteur à la retraite qui reçoit désormais une prime à l'arrachage dans le cadre de la PAC, il qualifie cette mesure, qui n'existait pas selon lui avant l'Europe, d'« invraisemblable » ou, pire, de mortifère (c'est « se faire *hara-kiri* pour un type dont c'est la passion »). Il ajoute, en le regrettant, que l'Europe favorise par ailleurs les grosses exploitations au détriment des petits exploitants, à l'image de son père. Son rejet assumé d'une certaine Europe semblerait donc s'expliquer par le préjudice important, quasi vital, qu'elle cause aux membres de sa famille. Ce rejet semble inséparable de la mobilisation d'un registre populiste fustigeant les torts que les « gros » causent de manière généralisée aux « petits ». Il explique d'ailleurs le résultat du référendum sur le TCE par un clivage sociologique, assimilant le oui au vote des « nantis », qu'il dénonce, et le non au vote des « démunis », catégorie dont il semble par défaut se revendiquer - taisant le fait qu'il avait déclaré avoir voté en faveur du TCE.

L'exemple de François illustre aussi l'existence d'un autre élément décisif dans l'explication des rares cas de *contradiction* : la tension que génère la mobilisation de références à des expériences sociales négatives¹. Le dernier cas de contradiction qu'il nous reste à expliquer se manifeste, lui aussi, sous la forme d'une tension entre l'adhésion à une norme européenne

1. À cet égard, la probabilité d'existence d'une telle expérience personnelle négative doit être reliée au caractère « atypique » de l'origine sociale de ce cadre supérieur, fils d'un petit exploitant agricole. Il est également envisageable que les considérations privilégiées par un enquêté comme François au moment de donner sa réponse au questionnaire (il se déclarait opposé à l'État providence) n'aient que peu à voir avec un véritable libéralisme économique, mais plutôt avec un moralisme caractéristique de la droite rigoriste. On se retrouverait ainsi dans ce cas de figure où le cadrage spécifique induit par la formulation de la question ne permet d'enregistrer qu'une partie limitée des positions susceptibles d'être prises par l'individu au cours de la discussion.

et la mobilisation de références à des expériences d'européanisation largement ambivalentes. Claire (51 ans) a une formation de médecin mais travaille au moment de l'entretien comme administratrice d'une association de défense de malades. Elle est catholique pratiquante et proche du CDH. Elle participe à un groupe de six personnes très « pro-européennes » (seuls deux participants sont un peu plus mitigés). Elle-même aurait voté oui au référendum sur le TCE et trouve que l'Europe est une bonne chose pour la Belgique. Elle évoque ses expériences professionnelles, deux experts européens qu'elle connaît, ses frères qui se sont constitués un réseau européen grâce au programme Erasmus, etc. Pourtant, elle lance dans la discussion « on se sent pas tellement européen quoi », suscitant immédiatement la réplique de Valérie qui lui rétorque « Vous peut-être, pas moi ! » Claire recule alors, précisant qu'elle a employé le pronom indéfini « on » et qu'elle ne parle pas pour elle-même. Mais elle continue en exprimant des réserves à propos de ses « expériences européennes ». S'agissant du domaine de la santé qu'elle connaît bien, elle considère, en effet, que « le médecin de base n'a pas une idée européenne ». Elle cite au cours de la discussion les difficultés que l'on crée à l'installation des médecins européens, les monopoles qui se créent dans le secteur pharmaceutique, les remboursements de dentistes qui diminuent pour se mettre aux normes européennes.

Sans entrer ici dans le débat à propos des effets de l'européanisation sur les sociétés européennes¹ et sur les pratiques des acteurs sociaux qui les constituent, on peut simplement noter que l'Europe se distingue des autres thèmes non seulement par la rareté des références faites aux expériences d'européanisation², mais aussi par le fait que ces références peuvent générer des tensions qui sont à la source de contradictions lors des prises de position au cours d'une discussion.

Discussion des résultats

Les résultats que nous venons de présenter s'inscrivent d'abord dans un débat portant sur la variabilité des opinions, mais ils soulèvent également des questions sur les apports des entretiens collectifs et en particulier sur la manière dont nous les avons utilisés dans cette recherche.

Le débat sur la variabilité des opinions

Dans la lignée de Lane³ et Converse⁴, les travaux de Zaller⁵ ont largement été consacrés à répondre à l'énigme que pose l'instabilité des réponses aux questionnaires⁶. Sans entrer ici précisément dans la complexité du modèle explicatif qu'il propose et des débats qu'il n'a pas manqué de susciter⁷, rappelons qu'il repose sur trois principaux paramètres : l'impact,

1. Voir Adrian Favell, Virginie Guiraudon, « The Sociology of the European Union. An Agenda », *European Union Politics*, 10 (4), 2008, p. 550-576.

2. Sur ce point, voir également D. Gaxie et al., *L'Europe des Européens...*, op. cit.

3. Robert Lane, *Political Ideology*, New York, Free Press, 1962.

4. Philip Converse, « The Nature of Belief System in Mass Publics », dans David Apter (ed.), *Ideology and Discontent*, New York, Free Press, 1964, p. 206-261.

5. John Zaller, *The Nature and Origin of Mass Opinion*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

6. John Zaller, Stanley Feldman, « A Simple Theory of the Survey Response : Answering Questions versus Revealing Preferences », *American Journal of Political Sciences*, 36 (3), 1992, p. 579-616, dont p. 583.

7. Voir, par exemple, Paul M. Sniderman, Philip Tetelock, Laure Elms, « Public Opinion and Democratic Politics : The Problem of Non-attitudes and the Social Construction of Political Judgment », dans James H. Kuklinski (ed.),

amplement démontré, des dispositifs d'enquête sur les opinions recueillies ; la nature ambivalente de beaucoup d'opinions politiques ; l'importance du degré de saillance – à la fois du point de vue de l'individu mais aussi du débat public – de l'enjeu considéré. Les individus, se fondant selon lui sur des « considérations » contradictoires, sont donc fondamentalement ambivalents – non pas par manque de considérations mais en raison d'un surplus qui contribue à les désorienter¹. Zaller considère donc qu'au moment de devoir produire une opinion dans un questionnaire, ils tranchent entre ces différentes « considérations » et choisissent une réponse en fonction de la saillance du thème, autrement dit de ce qu'ils ont en tête (« *on the top of the head* »). Et même s'il admet que tout le monde ne se caractérise pas par le même degré d'ambivalence, et que celui-ci varie selon les domaines considérés, il insiste fortement sur la généralisation du phénomène².

Le fait que nous enregistrons ce que les enquêtés ont à dire à l'aide de deux techniques d'enquête différentes, et non selon un même dispositif reproduit à l'identique, ne nous permet pas de nous situer rigoureusement dans la lignée de Zaller. Dans un intervalle de temps réduit (les questionnaires ont généralement été administrés quelques jours à quelques semaines avant l'organisation des entretiens collectifs) et en comparant deux techniques de saisie des opinions dont l'une génère logiquement plus d'ambivalence, nous avons établi que la variabilité des opinions est fréquente mais généralement de faible amplitude ; ou pour le dire autrement, les parfaites concordance ou discordance des opinions sont l'exception. À la suite de Zaller et d'autres³, nous considérerons d'ailleurs que ces éventuels décalages ne peuvent être ordonnés selon leur degré de validité (ordre scientifique) ou d'honnêteté (ordre moral). Les différents contextes génèrent, sans surprise, différents types de données⁴ auxquelles on peut appliquer différentes significations. Mais si ces décalages objectivés par le chercheur n'ont peut-être pas le même sens pour l'acteur, qui peut très bien ne pas s'en souvenir ni même en avoir conscience, ils ne nous paraissent pas relever simplement du hasard, d'effets de circonstance et de conjoncture, ni même pouvoir être directement mis sur le compte de variables psychologiques. En effet, derrière ces dissonances, on observe à l'œuvre des mécanismes sociaux classiques, que l'on retrouve aussi dans la vie quotidienne, tels que des effets de conformité générés par une pression sociale.

Le deuxième point en discussion concerne les différences constatées selon les thèmes de discussion. Travaillant spécifiquement sur le thème de l'État providence, Zaller reconnaît explicitement s'être appuyé sur des travaux qualitatifs, en particulier ceux par entretiens individuels de Jennifer Hochschild sur la justice sociale⁵. Hochschild ne s'intéresse pas à la variabilité des opinions mais au phénomène d'ambivalence qui résulte à la fois, selon elle,

Citizens and Politics. Perspectives from Political Psychology, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 254-288.

1. James H. Kuklinski, 3^e partie, « Introduction », dans *ibid.*, p. 244.

2. P. M. Sniderman *et al.*, « Public Opinion and Democratic Politics... », cité, p. 256.

3. Voir, par exemple, Jenny Kitzinger, « Focus Groups : Method or Madness ? », dans Matthew Boulton (ed.), *Challenge and Innovation. Methodological Advances in Social Research on HIV/AIDS*, New York, Taylor & Francis, 1994, p. 159-175.

4. Dans notre cas, on pourrait prendre en compte les différents contextes de passation du questionnaire. Si, dans la majorité des cas, le questionnaire de sélection comme le questionnaire complémentaire ont été administrés par téléphone, certains ont été administrés en face-à-face, et quelques uns ont même été auto-administrés, essentiellement pour des raisons pratiques. Par ailleurs, la passation des questionnaires était plus ou moins éloignée dans le temps de la date de la séance. La durée de la passation, tout comme le nombre d'interactions nécessaires pour ce faire, ont également varié. Pour toutes ces raisons, les « considérations » que les participants avaient en tête pouvaient varier, ce qui nécessiterait une interrogation en soi.

5. J. L. Hochschild, *What's Fair ?...*, *op. cit.*

de conflits de valeurs et d'une tension entre normes et prescriptions (ce qu'il faut penser) et expérience vécue ou perçue (ce que l'on vit ou voit). À la lecture des entretiens qu'elle cite¹, l'ambivalence ne résulte pas simplement des multiples « considérations » qui se juxtaposent plus ou moins superficiellement au moment de la production du raisonnement, mais de fortes tensions qui traversent les individus non pas seulement « *at the top of their head* » mais plus profondément dans ce qui constitue leurs trajectoires et expériences sociales. La conception d'Hochschild des formes prises par l'ambivalence nous paraît plus adaptée à la compréhension de ce qui se joue dans toutes les formes de désajustement qu'enregistrent les entretiens collectifs. Elle suppose de saisir, dans le même mouvement, les normes et les valeurs – et les conflits qui parfois les opposent – et les expériences sociales, et surtout les tensions générées par leur articulation parfois problématique.

Analysant l'ensemble du corpus de cette enquête, Virgine Van Ingelgom² a mis en lumière différentes pistes permettant d'expliquer la non-polarisation sur le thème européen, parmi lesquelles l'existence d'un rapport ambivalent à la fois à la « norme européenne » et aux expériences d'européanisation. Notre exploration semble indiquer que cet agencement varie selon les thèmes de discussion. Par exemple, on peut faire l'hypothèse que l'État providence se distingue de l'enjeu européen par la plus fréquente mobilisation de références à l'expérience sociale et par le fait qu'il ne fonctionne pas selon une logique de plus ou moins grande distance à une norme sociale, voire institutionnelle diffuse (sur ce point, il se démarque probablement également de l'enjeu immigration). En effet, la discussion sur l'État providence génère, comme le montre Zaller, des conflits de valeurs, mais en réalité, rares sont les individus qui font un choix clair entre elles³. Ceux-ci tendent plutôt à juxtaposer ces valeurs, à cloisonner les domaines, à infléchir ce qu'ils disent suivant les situations et notamment le cadrage de ces dernières ; d'où l'ambivalence fondamentale des positionnements face à ce thème, y compris parmi les catégories sociales les plus défavorisées⁴. De ce point de vue, l'Europe et probablement aussi l'immigration ont moins généré ce type de conflit de valeurs, activant plutôt une distanciation par rapport à une norme sociale perçue comme surplombante.

L'apport méthodologique des entretiens collectifs

Les études qui ont entrepris de comparer les données que l'on recueille lors de la réalisation d'entretiens collectifs avec celles qui sont produites dans le cadre d'entretiens individuels convergent pour souligner le poids des normes du groupe sur ce qui peut être exprimé lors des discussions⁵. Ces normes construites ou actualisées dans la discussion de groupe sont d'ailleurs si fortes qu'elles continuent à cadrer les propos recueillis postérieurement en

1. Sur ce point précis, voir Jennifer L. Hochschild, « Disjunction and Ambivalence in Citizens' Political Outlook », dans George E. Markus, Russel L. Hanson (eds), *Reconsidering the Democratic Public*, University Park, The Pennsylvania University Press, 1993, p. 187-210.

2. V. Van Ingelgom, « Intégrer l'indifférence... », cité, chap. 5.

3. S. Feldman, J. Zaller, « The Political Culture of Ambivalence... », art. cité.

4. Ambivalence attestée aux États-Unis mais également en France ; sur ce point, voir Jean-Luc Richard, « Les valeurs économiques : entre libéralisme et interventionnisme », dans Pierre Bréchon, Annie Laurent, Pascal Perrineau (dir.), *Les cultures politiques des français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p. 91-110. Voir également Richard Balme, « Convergences, fragmentation et majorités cycliques dans l'opinion publique », dans Pepper Culpepper, Peter Hall, Bruno Palier (dir.), *La France en mutation, 1980-2005*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006, p. 375-422.

5. L'étude pionnière est celle de Banks sur le changement organisationnel effectuée auprès d'ouvriers sur leur lieu de travail : John A. Banks, « The Group Discussion as an Interview Technique », *The Sociological Review*, 5,

entretien individuel¹. En instillant dans la technique des entretiens collectifs, classiquement conçue pour produire des normes communes, des éléments activateurs de désaccord, notre usage de l'entretien collectif répond au souci d'aller bien au-delà du simple recueil d'opinion². Il n'en demeure pas moins vrai que le choix de stimuler les conflits, s'il permet à certaines séquences de conflictualisation d'éclorre, ne transforme pas l'ensemble de la discussion en pugilat. Bien au contraire, si le conflit doit être activement suscité, c'est bien que l'ordre social, et celui de la discussion, tendent « spontanément » à l'étouffer³. Pour preuve, la conflictualisation est souvent absente et d'ailleurs, notamment dans le cas de l'Europe, elle le reste en dépit de toute une panoplie d'incitations. Autrement dit, les entretiens collectifs, même conçus dans la perspective que nous avons adoptée pour cette recherche, continuent à fonctionner comme un instrument permettant toujours de recueillir des normes de groupe et du sens partagé. Plus, on peut faire l'hypothèse que cette construction d'un monde commun est d'autant plus visible que l'on réunit des personnes n'entretenant pas préalablement des liens d'interconnaissance⁴. Ce type de groupe rend probablement plus nécessaire et explicite, pour les participants, le processus de construction de normes et significations communes.

Par ailleurs, le contexte social que nous avons créé confrontait inévitablement – compte tenu non seulement du cadre de la discussion mais aussi du profil des animatrices – les participants au monde de l'élite. Ce contexte a probablement accentué un mécanisme de démarcation. On peut même considérer que la forte critique de l'intégration européenne aux motifs que « nous, à la différence d'eux, on n'en profite pas » et « qu'ils nous l'imposent » a fonctionné assez rapidement et très classiquement – notamment, mais pas seulement, parmi les catégories populaires⁵ – comme une bannière autorisant un ralliement minimal des personnes réunies, parfois comme une forme de rappel à l'ordre dissuadant implicitement ceux qui voudraient franchir la limite. Autrement dit, si la norme européenne est si facilement dénoncée comme surplombante, voire aliénante, c'est que cette prise de distance participe à la construction d'un sens commun du groupe rassemblé. L'entretien collectif permet bien de saisir des normes collectives, c'est-à-dire propres aux groupes physiquement réunis ; par le même mouvement, il a facilité la saisie, en particulier parmi les groupes les plus démunis, des mécanismes par lesquels ces groupes cherchent à se distinguer, voire à s'opposer à ce qu'ils perçoivent comme l'*out-group*, celui-ci étant souvent incarné par les élites⁶. En bref, le questionnaire enregistre probablement un positionnement face à une norme sociale diffuse

1957, p. 57-84. Voir également, Daniel Wight, « Boys' Thoughts and Talks About Sex in a Working Class Locality of Glasgow », *The Sociological Review*, 42, 1994, p. 702-737 ; Lynn Michell, « Combining Focus Groups and Interviews : Telling How it is ; Telling How it Feels », dans Rosaline Barbour, Jenny Kitzinger (eds), *Developing Focus Group Research*, Londres, Sage publication, 1999, p. 36-46.

1. Ayant réalisé des entretiens individuels avant et après chaque entretien collectif, Wight constate que l'écart entre les données recueillies dans les deux contextes est plus grand lorsque l'entretien individuel se trouve réalisé avant l'entretien collectif ; dans le cas inverse, la norme produite par le groupe continue à s'imposer aux individus une fois qu'ils sont seuls face à l'enquêteur. Sur ce point, voir D. Wight, « Boys' Thoughts and Talks About Sex in a Working Class Locality of Glasgow », art. cité.
2. Les expérimentations par sondage ont également l'objectif de tester cette résistance des opinions : voir en français, Nonna Mayer, « La consistance des opinions », dans Gérard Grunberg, Nonna Mayer, Paul Sniderman (dir.), *La démocratie à l'épreuve*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, p. 19-49.
3. Voir sur ce point S. Duchesne, F. Haegel « Avoiding or Accepting Conflict in Public Talk », art. cité.
4. Sur ce point, voir J. Hollander, « The Social Context of Focus Groups », art. cité.
5. On retrouve une nouvelle fois l'efficacité du couple « nous/eux » ; dans une perspective sociologique, voir Richard Hoggart, *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Minuit, 1970 ; dans une perspective de psychologie sociale, voir Henri Tajfel, *Differentiation Between Social Groups and Human Groups and Social Categories*, Londres, Academic Press, 1978.
6. On laisse ici de côté l'*out-group* que constituent les « étrangers » de toutes sortes.

incarnée dans la « bonne réponse » (être pour l'Europe, refouler ses sentiments xénophobes) qu'encourage la relation individualisante entre l'enquêteur et l'enquêté ; par contraste, l'entretien collectif permet l'expression de normes collectives situées, c'est-à-dire ici liées à des groupes concrets, qui peuvent se distinguer et parfois même s'opposer frontalement à ces normes sociales.

Parallèlement, nos résultats indiquent que les entretiens collectifs semblent moins inhibants que les questionnaires pour les catégories les plus démunies ; en effet, un certain nombre d'individus relevant de cette catégorie prennent position dans la discussion alors même qu'ils étaient plus ambivalents d'après leurs réponses au questionnaire. Ce résultat tendrait à prouver que le dispositif d'entretien collectif – y compris sous la forme atypique et *a priori* éprouvante que nous avons mise en place – est peut-être mieux adapté que la passation d'un questionnaire à l'expression des positions des moins dotés socialement, culturellement et politiquement. Notre analyse va donc dans le sens d'un thème récurrent dans la littérature, selon lequel le face-à-face avec l'enquêteur sous son format individuel apparaît plus inhibiteur que la discussion collective, qui permet, même si l'on ne se connaît pas, de construire une forme d'entre soi et de résister aux autres... en retrouvant des codes et normes de groupes sociaux¹.

*
* *

Au final, l'exercice de comparaison méthodologique auquel nous nous sommes livrés apparaît globalement rassurant puisqu'il atteste d'une certaine congruence des dispositifs d'enquête. Mais il pourrait être également partiellement déroutant puisqu'il signale l'existence non négligeable de cas de subtils décalages. La tentative que nous avons faite ici de fournir des éléments d'interprétation et de discussion à partir de résultats partiels est évidemment inachevée. Une exploration plus avant exigerait un examen plus systématique de notre corpus impliquant non seulement un élargissement de l'échantillon mais également un effort de codification des interventions et, en particulier, des références aux normes et expériences sociales. Elle exigerait aussi probablement une attention plus fine aux paramètres contextuels que nous avons évoqués et aux interactions, par exemple aux phénomènes d'alliance dont on sait qu'ils sont décisifs pour comprendre les logiques de prises de position². Enfin, il serait également intéressant de confronter la spécificité de notre enquête, qui porte sur des opinions « politiques », aux résultats auxquels parvient la seule littérature disponible à l'heure actuelle sur le sujet, centrée sur des problématiques de santé ou de « *care* », mais qui aborde parfois d'autres sujets dits « sensibles » relevant cette fois du registre de l'intime.

Toutefois, si l'on privilégie les questions méthodologiques autour de l'usage des entretiens collectifs que soulève spécifiquement ce dossier, cette investigation a contribué à dessiner plusieurs pistes à suivre. D'abord, en établissant que l'individu n'est pas le paramètre décisif

1. L'idée que l'entretien collectif est une méthode bien adaptée aux populations dominées, minoritaires ou déviantes est reprise par l'ensemble de la littérature, en particulier dans une logique féministe. Sur ce point, voir S. Duchesne, F. Haegel, *L'enquête et ses méthodes. L'entretien collectif*, op. cit., p. 32 ; voir également Jenny Kitzinger, « The Methodology of Focus Groups : The Importance of Interaction Between Research Participants », *Sociology of Health and Illness*, 16, 1994, p.103-121 ; Sue Wilkinson, « Focus Groups in Feminist Research : Power Interaction and the Co-Construction of Meaning », *Women Studies International Forum*, 21, 1998, p. 111-125.

2. S. Duchesne, F. Haegel « Avoiding or Accepting Conflict in Public Talk », art. cité.

permettant d'expliquer la variabilité des opinions et que l'attention doit donc se porter en priorité sur les thèmes et les contextes de discussion, nous nous démarquons d'une conception psychologisante au profit d'une analyse des logiques sociopolitiques propres de la discussion (de quoi parle-t-on ? avec qui en parle-t-on ?). Ce premier résultat indique qu'il serait judicieux d'entreprendre une comparaison non seulement des groupes nationaux ou sociaux, mais aussi des thèmes et problèmes publics présentant des formes variables d'agencement entre normes et expériences. Par ailleurs, notre exploration fournit des premiers éléments de preuve confortant l'idée que les entretiens collectifs seraient particulièrement utiles pour saisir les positions des catégories les moins dotées socialement et politiquement. Ce point invite à reconsidérer les critiques tendant à invalider ce dispositif au motif qu'il ne permettrait pas de saisir la politisation ordinaire ou populaire du fait de son caractère plus « artificiel » que d'autres¹.

— Florence Haegel et Guillaume Garcia —

Florence Haegel est directrice de recherche au Centre d'études européennes à Sciences Po Paris, et responsable du parcours « sociologie politique et action publique » à l'école doctorale de Sciences Po Paris. Elle a récemment publié : (avec Marie-Claire Lavabre) *Destins ordinaires. Identité singulière et mémoire partagée*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010 ; (avec Sophie Duchesne *et al.*) « Europe Between Integration and Globalization. Social Differences and National Frame in the Analysis of Focus Groups Conducted in France, Francophone Belgium and the United Kingdom », *Politique européenne*, 30, 2010, p. 67-106 ; et a codirigé avec une équipe de chercheuses travaillant sur les partis politiques le récent numéro « Enquêter dans les partis politiques. Perspectives comparées », *Revue internationale de politique comparée*, 17 (4), 2011 (CEE, Sciences Po Paris, 28 rue des Saints-Pères, 75007 Paris <florence.haegel@sciences-po.fr>).

Guillaume Garcia est docteur en science politique et chargé d'études à Sciences Po Paris. Il a notamment publié (avec Virginie Van Ingelgom) « Étudier les rapports des citoyens à l'Europe à partir d'entretiens collectifs : une illustration des problèmes de la comparaison internationale en méthodologie qualitative », *Revue internationale de politique comparée*, 17 (1), 2010, p. 131-163. Ses travaux ont porté sur la médiatisation des mouvements sociaux et de l'Union européenne, puis sur les attitudes à l'égard de l'intégration européenne. Il coordonne actuellement les activités de la Banque d'enquêtes qualitatives au Centre de données socio-politiques (Sciences Po Paris, 27 rue Saint-Guillaume, 75337 Paris cedex 7 <guillaume.garcia@sciences-po.fr>).

1. Cette réflexion est au cœur de l'initiative prise par l'équipe du CURAPP de réunir à Amiens, en novembre 2010, un ensemble de chercheurs travaillant sur les rapports ordinaires au politique. Nous remercions les organisateurs de cet atelier, François Buton, Patrick Lehingue, Nicolas Mariot et Sabine Rozier, pour l'occasion qu'ils nous ont fournie de discuter nos premières réflexions sur ce thème.